

Les Dodgers vaincus 4-3

Les Expos ont eu la frousse

— C 1

4 enfants calcinés dans une maison mobile

2 autres enfants venaient tout juste de partir pour l'école

par Yvon Rousseau

COOKSHIRE — Quatre enfants en bas âge ont perdu la vie dans un tragique incendie, qui a pris naissance aux environs de 8 heures 30, hier matin, sur le chemin Wesleyville, à quelques milles de la ville de Cookshire, dans le Canton de Eaton.

La tragédie a également occasionné des brûlures à une femme, qui a tenté d'entrer dans le brasier pour en soustraire les quatre petites victimes, dont l'âge varie d'un an à quatre ans. Une deuxième femme a été traitée pour un violent choc nerveux.

Il semble qu'une explosion soit à la base de ce tragique incendie, qui a rasé au sol la maison mobile de Mme Lucienne Beaudoin, ce qui explique que cette dernière et Mme Colette Roy, qui dormaient dans la résidence, au moment du sinistre, ont dû fuir le brasier en toute hâte, en vêtements de nuit.

Courant sur la route pour demander du secours, les deux femmes, hystériques, ont obtenu l'aide de M. Lucien

Desilets, de Sherbrooke, qui passait par là. Ce dernier a conduit les deux femmes au CLSC de Cookshire, où elles ont reçu les premiers soins.

Deux autres enfants, qui vivaient dans la maison mobile incendiée, venaient de partir pour la classe maternelle et la première année de l'école du secteur.

Les petites victimes sont: Isabelle Breton, 2 ans et demi, et sa jeune sœur, Mélanie Breton, un an, filles de M. et Mme Gaëtan Breton, de Sawyerville, en visite chez leur tante (Mme Breton est la sœur de Mme Lucienne Beaudoin, qui gardait ses deux enfants); Alain Roy, 4 ans, fils de M. et Mme Clermont Roy (M. Roy travaille présentement en Ontario et son épouse demeure avec Mme Lucienne Beaudoin, dans la maison de cette dernière, au moment où le feu a pris naissance); et Yves Beaudoin, 3 ans, fils de Mme Lucienne Beaudoin, dont le mari, M. Yves Beaudoin, a été écrasé sous un arbre, lors d'un accident de travail, il y a quelques années.

Les pompiers de Cookshire se sont rendus sur les lieux, seulement quelques minutes après avoir été avertis du sinistre, mais il n'y avait déjà plus de possibilités de sauver les quatre enfants et la maison mobile.



La mort tragique des 4 enfants donne une allure presque symbolique à cette bicyclette à demi-tordue reposant devant les ruines à peine refroidies de la maison mobile.

Les circonstances entourant le début de cet incendie font l'objet d'une enquête, menée par les agents Noël Bolduc et Guy Lessard, du bureau des enquêtes criminelles du détachement de l'Estrie de la Sûreté du Québec, qui attendaient la venue d'un technicien du bureau médico-légal de la SQ de Montréal, au cours de l'après-midi. Les policiers tentent d'établir la cause de l'incendie, s'il y a eu explosion, et les autres circonstances entourant la tragédie.

Sur les lieux du sinistre, la rumeur circulait à l'effet que les deux femmes dormaient et que les enfants, s'étant levés à leur insu, étaient à se préparer un déjeuner. Il était aussi répété que tout le monde dormait, dans la maison, et que l'une des deux femmes

• Il aperçoit le feu du haut des airs et donne l'alerte

• 3 trappeurs portent secours aux 2 mères

TEXTES ET PHOTOS, A-7

a été réveillée en sursaut, en apercevant un mur de flammes. Aucune de ces rumeurs n'a été confirmée.

C'est un pilote d'avion qui, survolant les lieux, a aperçu le feu entourant la maison et a alerté la Sûreté du Québec.

Il semble que les quatre enfants se trouvaient tous ensemble, dans une

chambre, hors de portée de tout secours, au moment du sinistre. Les quatre petits cadavres ont été retrouvés près d'une extrémité de la roulotte, près du mur extérieur de ce qui aurait été une chambre.

Les deux femmes se seraient levées pour préparer à déjeuner aux deux enfants partis à l'école et, voyant que

les quatre autres enfants dormaient encore, elles se seraient recouchées, selon les témoignages recueillis jusqu'à maintenant.

Le coroner du district judiciaire St-François, Me Michel Durand, n'a pas encore décidé s'il y aura enquête du coroner. Il attend le résultat de l'enquête policière avant de se prononcer.

bonne
journée!

TEMPÉRATURE—
ENSOLEILLÉ: 23°C.
DEMAIN: AVERSES

D-2

SPORT—
SMITH A PRIS LA RELÈVE
CHEZ LES NORTH STARS

C-1

ÉTATS-UNIS—
GISCARD ET
MITTERRAND: LE DÉBAT
TÉLÉVISÉ AURA LIEU

D-8

CANADA—
LA COUR SUPRÊME
TERMINE SES AUDIENCES

B-1

QUÉBEC—
VICTOIRE DU LIBÉRAL
GOURDE DANS LÉVIS

B-1

• ARTS et DIV..... C-8
• DÉTENTE..... D-3
• D'UNE LIGNE..... A-2
• FINANCE..... B-4
• ROMAN..... D-5
• VIVRE EN '81..... A-9

persiflage

Avec l'inflation, on se nourrit de plus en plus richement.

—O—

C'est dans le genou qu'Ellis Valentine a de l'eau, pas dans la tête.

—O—

Avec le conflit, Radio-Canada risque de dégringoler dans les cotes d'écoute des 25 émissions les plus populaires.

—O—

Les Français qui ont un "goal" dans la vie sont-ils des gaullistes?



Bobby Sands

M. YVON DUBÉ
RÉCIPIENDAIRE

29e attribution
par la S.S.J.B.
du prix
"Juge Lemay"

Voir page: A-4

La Quotidienne

265

Bobby Sands succombe

• L'Irlande sur un baril de poudre

BELFAST (d'après AFP) — Le gréviste de la faim Bobby Sands, 27 ans, militant de l'IRA provisoire et député à la Chambre des Communes, est mort mardi à 01h17, heure locale, au début de son 66e jour de jeûne, à la prison de Maze, près de Belfast.

Des l'annonce de sa mort, un porte-parole d'une branche de l'IRA a déclaré: "Un gréviste de la faim est mort et trois autres approchent de la mort. Le temps de l'action est maintenant venu", a-t-il dit en précisant que la protestation du peuple irlandais doit être "pacifique et digne".

Une heure après la mort de Bobby Sands, sa famille quittait en pleurs la prison de Maze et refusait de faire la moindre déclaration à la dizaine de journalistes rassemblés à l'entrée de la centrale.

Peu après et durant toute la nuit, mardi, d'importants rassemblements de foule se sont produits dans l'ensemble des quartiers catholiques de Belfast.

"La situation était très tendue à Belfast et cette tension monte d'heure en heure", a indiqué un porte-parole de la police d'Irlande du Nord.

On ne signalait encore aucun incident majeur à Londonberry. Toutefois, deux usines ont été incendiées à Springfield et à Falls (à l'ouest de Belfast) et des manifestants empêchaient les pompiers d'avancer. L'armée est intervenue.

A Belfast, des manifestants de tout âge ont entrepris d'ériger des barricades. Du centre-ville, on pouvait entendre s'élever une clameur intermittente ponctuée de coups de sifflets, de klaxons de voitures et d'un martèlement de pierres sur des couvercles de poubelles.

Les cris "Bobby, Bobby" étaient perceptibles à plusieurs centaines de mètres.

Statut politique

Bobby Sands jeûnait depuis le 1er mars pour obtenir, pour lui et ses camarades républicains détenus, le statut de prisonniers politiques. Trois de ces derniers poursuivent toujours, à la prison de Maze, une grève de la faim. Il s'agit de Francis Hughes (25 ans) qui jeûne depuis le 15 mars, de Raymond McCreech et de Patsy O'Hara (âgés de 24 ans) qui font leur grève de la faim depuis le 22 mars.

Bobby Sands était entré dans le coma dimanche matin. Il ne pesait plus alors qu'une quarantaine de kilos, avait pratiquement perdu la vue et l'usage de la parole.

Militant de l'IRA provisoire depuis l'âge de 18 ans, Sands avait été condamné à 14 ans de prison en 1977, notamment pour détention d'armes à feu.

Le gouvernement britannique a répété tout au long de cette grève qu'il n'était pas question d'accorder le statut de prisonniers politiques "à des criminels".

Trois jours de deuil

Le mouvement républicain nord-irlandais a annoncé trois journées de deuil à l'occasion de la mort de Bobby Sands.

Les dirigeants du mouvement républicain ont également lancé de nombreux appels au calme pour que cette mort "d'un martyr de la cause irlandaise" ne soit suivie d'aucune violence.

Depuis le début de la grève de la faim de Bobby Sands, treize personnes ont été tuées lors d'incidents violents en Irlande du Nord. Des heurts entre jeunes manifestants et forces de l'ordre se sont produits presque quotidiennement.

M. Michael Foot, leader du Parti travailliste britannique, s'est déclaré "désolé" mardi, à l'annonce de la mort du détenu de l'IRA Bobby Sands, mais a ajouté: "C'était sa propre décision".

Dans un communiqué diffusé à Londres, M. Foot indique que cette mort n'était "pas nécessaire, car le parlement ne céderait jamais aux revendications des prisonniers, ce qui équivaudrait à leur accorder le statut politique".

"Ceux qui ont conseillé à M. Sands de mettre sa propre vie en jeu savaient depuis le début que le parlement ne céderait pas à la violence en accédant à de telles revendications."

Ses dernières paroles

LONDRES (AFP) — Les parents, le frère et la sœur de Bobby Sands étaient à son chevet au moment de sa mort.

Au cours de son jeûne, le militant de l'IRA provisoire avait dit: "Je suis prêt à mourir, je suis prêt", et, dimanche matin, les derniers mots qu'il prononça avant de sombrer dans le coma, furent à l'intention de son frère John: "Je ne sais pas si je te verrai de nouveau, mais j'espère te revoir".

Une fillette heurtée à mort par un CHAUFFARD

LA PATRIE — Une fillette de 10 ans a connu une fin tragique à quelques pas de la demeure de ses parents alors qu'elle a été frappée par une automobile qui a poursuivi son chemin. L'accident est survenu vers 20 heures hier soir, sur la route 212, à un demi-mille du village de La Patrie.

La jeune victime, Marjolaine Blais, est la fille de M. Jacques Blais, un producteur laitier de La Patrie qui est membre de l'exécutif de la Fédération de l'UPA de Sherbrooke.

Selon un jeune garçon témoin de l'accident, la fillette qui circulait en bicyclette sur l'accotement de la route a fait une chute sur le pavé asphalté quelques secondes avant d'être happée par le véhicule d'un automobiliste qui ne s'est pas arrêté.

L'opération policière en vue de retrouver le chauffard a été menée par des policiers du détachement de Cookshire de la Sûreté du Québec et l'Unité d'urgence de Sherbrooke.

Assailli par le remords, l'automobiliste est revenu de lui-même sur les lieux de l'accident vers 21h 45. Il est âgé de 77 ans et réside à Notre-Dame des Bois. Il a reconnu avoir frappé la jeune fille en ajoutant, pour sa défense, que l'impact s'est produit alors qu'il était aveuglé par le soleil couchant.

ISOLATION
LE NO 1
DANS
L'ESTRIE
562-4682

Etude conjointe du CSS et de la CSRE

Analyse des services aux enfants en difficulté

SHERBROOKE (MR) — La Commission scolaire régionale de l'Estrie participera avec le Centre des services sociaux de l'Estrie à une étude concernant l'analyse des clientèles lourdes et l'identification des problématiques particulières nécessitant les services de praticiens spécialisés en milieu scolaire.

Telle a été la décision prise par la CSRE, à la suite d'une rencontre avec les responsables du CSS de l'Estrie concernant la décision du Centre des services sociaux de réduire ses services en milieu scolaire.

Les clientèles lourdes sont les élèves qui demandent des services particuliers: élèves qui ont des difficultés d'apprentissage, des problèmes de comportement, qui font l'objet de références dans le cadre de la loi 24, qui se désintéressent de la vie scolaire ou qui sont physiquement ou mentalement handicapés.

Cette étude sur les clientèles lourdes, décidée lors d'une rencontre avec les responsables du Centre des services sociaux, a été acceptée par le comité exécutif de la Régionale de l'Estrie.

La résolution de l'exécutif de la CSRE, à trois volets, réitère aussi la demande de maintien des services du CSS en milieu scolaire et insiste pour que le sous-ministre Jacques

Girard soit avisé de l'intention de modifier unilatéralement le protocole d'entente survenu entre la CSRE et le CSS, ce qui aurait pour effet d'éliminer les services sociaux en milieu scolaire.

Selon M. Gérard Tousignant, directeur général de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, le Centre des services sociaux de l'Estrie a avoué, lors de la rencontre mettant en présence des représen-

tants des deux organismes, que la décision du CSS était basée sur une perspective de compressions budgétaires du ministère des Affaires sociales et non sur une situation actuelle. De même, pareille décision serait l'initiative du Centre de services sociaux de l'Estrie; la majorité des CSS de la province n'aurait pas envisagé la réduction des services en milieu scolaire devant une éventuelle compression des dépenses.

Les travailleurs sociaux S'ÉLÈVENT contre la RÉDUCTION du CSS

SHERBROOKE (MR) — Déplorant que le Centre des services sociaux de l'Estrie se propose de réduire leur nombre de 14 à 6, l'équipe des travailleurs sociaux en milieu scolaire trouve inconcevable que le CSSE veuille, de plus, retirer ces 6 travailleurs des écoles pour leur faire exécuter leur tâche à partir de leurs bureaux!

"En mettant fin aux programmes réalisés par les travailleurs sociaux en milieu scolaire et en abolissant la plupart des postes, dit l'équipe des travailleurs sociaux, la direction du CSSE va à l'encontre des nouveaux principes d'intervention qu'elle préconisait en date du 28 avril 1981 et

qui invitent les travailleurs sociaux à sortir de leurs bureaux."

L'équipe raconte: "En effet, depuis 12 ans déjà, les travailleurs sociaux affectés à la clientèle scolaire ont réussi à s'intégrer aux divers milieux de vie de leurs clientèles, à mettre à contribution toutes les ressources pertinentes du milieu pour aider les jeunes à développer, en somme, une approche psycho-sociale intégrée où parents, professeurs, direction d'école, professionnels non enseignants et enfants eux-mêmes

Réduction des services au coeur de la prochaine année scolaire

SHERBROOKE (MR) — M. Jean-Pierre Duplantie, directeur du Centre des services sociaux de l'Estrie, explique que l'année financière du CSS s'étend d'avril en avril et ne correspond pas avec l'année scolaire. C'est ainsi que la réduction des services en milieu scolaire devrait normalement commencer au coeur de la prochaine année scolaire.

"Nous avons décidé, explique M. Duplantie, de laisser terminer à nos travailleurs les projets déjà commencés cette année, mais de ne pas reconduire ces projets



Jean-Pierre Duplantie

pour la prochaine année scolaire commençant en septembre. M. Duplantie explique qu'il n'y a cependant pas de coupures au niveau du personnel du CSS, mais réaménagement de ce personnel.

Le directeur du CSS explique que, devant la perspective de compressions au cours du prochain exercice débutant en avril 1982, le Centre des services sociaux a envisagé de faire un choix parmi les divers services à rendre en milieu scolaire: "Ce que nous avons décidé, tout compte fait, doit être compris comme une orientation vers les services aux élèves qui éprouvent des difficultés plutôt que vers les services touchant la prévention."

Les services ayant trait à la prévention comprennent, entre autres, le soutien aux programmes d'éducation sexuelle et la prévention des toxicomanies.

Quant au fait que le CSS compte parmi les rares Centres dont le choix a porté sur une réduction des services en milieu scolaire, M. Duplantie le situe dans le temps: "Il est vrai que plusieurs Centres de services sociaux de la province n'ont pas réduit leurs services en milieu scolaire, dit M. Duplantie, mais c'est surtout parce que plusieurs CSS n'ont pas encore arrêté leur choix au sujet des coupures. Il n'est pas dit qu'au cours des prochains mois, plusieurs autres Centres ne devront pas faire le même choix..."

Dans les coulisses de l'hôtel de ville

Première tranche de la subvention

SHERBROOKE (DB) — La ville a perçu de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) le premier versement, au montant de \$50,000, d'une sub-

vention globale de \$87,500 consentie pour la réalisation du projet d'agrandissement et de rénovation du Pavillon Jacques-Cartier.

Retrait de la demande

Les procureurs de l'Association agricole des Cantons de l'Est (E-TAA) ont avisé les membres du conseil, hier, que l'E-TAA retirait sa demande de cautionnement à la ville pour un montant de \$100,000. Selon l'ex-échevin et membre du

bureau de direction de l'E-TAA, M. Roméo Quintal, une entente serait intervenue entre l'E-TAA et la banque de Nouvelle-Ecosse de sorte que la garantie bancaire ne serait plus requise.

Projet mis de l'avant

Les travaux pour la réalisation du projet de construction de 136 condominiums au coût de \$8 millions, en bordure de la rue Don Bosco face au Séminaire Salésien, débuteront au mois de juin prochain. La concrétisation d'autres

projets immobiliers à la hauteur du futur boulevard Lionel-Groulx demeure conditionnelle à la décision du conseil de ville d'amender le règlement de zonage qui prévaut dans ce secteur.

Surplus pour la Corporation

La Corporation du centre-ville a réalisé un excédent des revenus sur les dépenses de \$43,867 au cours du dernier exercice financier. La Corporation a encaissé des revenus totalisant \$428,741 compa-

rativement à des dépenses d'opérations et d'administration s'élevant à \$396,055. La gestion des jetons de stationnement a permis à la Corporation d'enregistrer un surplus de \$4,878.

Entente avec l'Accents

La ville a bâclé une entente de collaboration pour un montant de \$25,000 avec l'Accents qui permettra à cet organisme d'offrir des services à la population du quartier centre-sud notamment aux organis-

mes tels que le Café Virgule, le Foyer de culture populaire, etc. Les Services récréatifs et communautaires assumeront la gestion de cette entente.

Discrimination dans l'emploi: procédure en INJONCTION contre le Cégep en délibéré

SHERBROOKE — Le juge Thomas Tóth de la Cour supérieure a pris en délibéré hier une procédure en injonction réclamée par la Commission des droits de la personne du Québec contre le Collège de Sherbrooke.

La commission demande l'annulation d'un critère concernant la mixité pour l'embauche d'enseignants dans le cadre d'un programme d'éducation permanente s'adressant aux femmes à la maison.

Le professeur Charlotte Thibault s'était plainte que sa candidature n'a pas été retenue parce qu'elle n'était pas de sexe masculin.

La commission sollicite de plus que le Cégep soit condamné à payer à titre de dommages-intérêts un dollar à Mme Thibault qui a consenti à réduire à ce montant ses dommages allégués.

Mme Thibault avait soumis que le Cégep lui a préféré un homme à cause d'un critère de sélection.

Ce critère est libellé comme suit: "L'équipe devrait idéalement être composée d'autant de professeurs masculins que féminins pour éviter la constitution d'un "ghetto" de femmes entre elles; pour éviter autant que faire se peut toute forme de sexisme (quel qu'il soit) dans un programme qui est déjà constitué spécialement pour des femmes".

L'équipe comptait déjà trois professeurs féminins sur quatre postes possible lorsque le Cégep n'a pas retenu la candidature de Mme Thibault.

Le procureur de la Commission, Me Robert Senay, a plaidé que la décision du Collège est fondée sur le sexe ce qui est prohibé par la charte des droits de la personne.

L'enquête a révélé que le Cégep avait établi à l'été 1979 un programme à temps partiel spécialement conçu pour des femmes à la maison qui souhaitaient retourner aux études.

Ce programme est connu sous le nom de "c'est à ton tour". Le Cégep a convenu de constituer une équipe professionnelle distincte de son personnel régulier et d'embaucher quatre professeurs.

Les trois premiers postes ont été comblés par des femmes et le quatrième comptait trois postulants, deux femmes et un homme.

C'est la candidature de l'homme qui a été retenue par un comité de sélection de trois membres, qui avait reçu collectivement les postulants.

Sylvestre: les parents consultent un avocat

SHERBROOKE (MR) — Les parents de l'école Sylvestre rencontrent aujourd'hui un avocat pour lui soumettre le dossier de leur école.

En effet, à l'aide d'un fonds créé par les parents des enfants de l'école Sylvestre, un avocat sera consulté afin d'obtenir une opinion juridique sur la fermeture de l'école Sylvestre.

Ce fonds, comptant déjà quelques centaines de dollars, a été créé par un comité spécial mis sur pied la semaine dernière à la suite d'une assemblée publique des parents des élèves de Sylvestre.

Ce fonds n'a été alimenté jusqu'ici que par les parents concernés, mais ceux-ci envisagent la possibilité de

l'augmenter encore par une campagne de publicité.

L'avocat qui prendra connaissance du dossier de Sylvestre ce soir devrait rendre un avis juridique dans les prochains jours.

Retour à la normale

Hier marquant un retour à la normale à Sylvestre, où les parents avaient occupé l'école vendredi dernier, 1er mai. Les enfants étaient en classe et recevaient leurs cours habituels.

Il ne semble pas qu'une nouvelle action de ce genre soit prévue par les parents au cours des jours qui viennent.



Est-ce pour protéger l'enfant qu'elle mettra au monde dans quelques mois contre les traquenards de la langue française qu'Hélène Laganière projette de prendre un congé sabbatique d'une durée d'un an...?

— O —

Le bureau régional de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique a un nouveau directeur en la personne de M. Daniel Auclair, qui occupait un poste semblable à Jonquière...

— O —

Réal Poirier a gagné quelques cheveux gris avec les années mais il sait encore arracher à son orgue des airs entraînants et il en a fait danser plus d'une lors de la soirée des dames du Club d'administration industrielle...

— O —

Rita Morin a gros à parier que la plupart des membres du cercle Personnalité participeront, le 30 mai, au domaine Joly, à la soirée qui soulignera la fin du mandat de Claude Caya à la présidence de ce cercle...

— O —

Est-ce l'huile ou l'essence qu'il faut changer périodiquement dans une automobile? Lise Fontaine aimerait bien qu'on le lui explique... cela lui éviterait sans doute de subir à nouveau les sarcasmes de ses amis...

— O —

A l'occasion de la Fête des mères

res. de nombreux anciens combattants envahiront, samedi soir, le quartier général de la Légion canadienne, afin de rendre hommage à leurs épouses...

— O —

Lionel Beaudoin tient toujours ses promesses du Nouvel An... la seule chose qu'il ne précise pas c'est la date, le jour et l'heure où il les exécutera... on peut toutefois dire que la promesse de donner une couche de peinture neuve à sa maison est en train de se concrétiser...

— O —

Afin de pouvoir un jour battre René Côté au racketball, Michel L'Italien, selon les observateurs, devra remplacer la petite balle réglementaire contre un ballon de volley-ball...

Favoriser les contacts



La communication, la première mesure pour instaurer une "Société de personnes heureuses, actives, à l'abri des maux d'un monde figé, inquiet, incompris."

St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Sherbrooke 3300, King ouest, suite 150

Tél.: 566-7966

57836X

d'une ligne... à la page.

PUBLI - PROMOTION - RELATIONS PUBLIQUES - PUBLICITE - CONCOURS - ANNONCES

Bingo (la tribune)

1000-999

2 MARATHONS CONSECUTIFS

D'UNE VALEUR DE \$1,000

CHACUN

VOUS POUVEZ RECEVOIR \$1999.00

Chaque camelot, dépositaire, ou agent de route motorisée, dont le client gagne un prix, reçoit \$25.00

VOTRE GENEREUX CAMELOT VOUS DIT:

Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO insérée dans La Tribune du 11 avril 1981. Elle vous sert à participer, non pas à 1, mais à 2 BINGO MARATHONS.

MARATHON NO 2

MONTANT A GAGNER: \$1,000!

GAGNANTS DU \$1,000.

Mme Guylaine Potvin, 1092 rue Pacifique, Sherbrooke

Mme Odias Lallier, St-Claude

Mme Bernard Morin, Rte 13, St-Théodore d'Acton

Ces personnes ont gagné avec le numéro G-50, publié le jeudi 30 avril 1981.

REGLEMENT:

- Le BINGO 1000-999 est une série de 2 BINGO-MARATHONS successifs dont l'enjeu est de \$1,000 chacun. Si le numéro gagnant comporte le chiffre 9, le montant à gagner sera porté à \$1,999. Ces 1999 additionnels seront remis par CKSH-TV (canal 9) dans chacun de ces cas: s'il y avait plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.
- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription La Tribune II (couleur rouge) distribuée dans le journal.
- La carte La Tribune II a été distribuée avec l'édition du 11 avril 1981. Ici le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quant votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563 1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte.

Pour les numéros publiés les vendredis et samedis vous avez jusqu'à lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi. Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro à priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.

La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.

La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$1,000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.

La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.

Un tirage quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la règle des loteries et courses.

Les employés réguliers de La Tribune et de CKSH-TV ne sont pas éligibles à ce concours.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.) et Éditeur adjoint

RÉDACTION
JEAN VIGNEAULT
Directeur en chef
JACQUES LAFONTAINE
Chef éditorialiste-adjoint

SERGE GOSSELIN
Directeur de l'information

CHRISTIAN BELLAVANCE
Chef des nouvelles

GILLES DALLAIRE
Adjoint au chef des nouvelles

MICHEL DIONNE
Chef de pupitre

DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la Publicité

DAWSON BEAULIEU
Chef des Ventes locales

PAUL ALLARD
Chef de la Production publicitaire

COMPTABILITÉ
ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable

L. ALCIDE BEAUCHER
Gérant au crédit

ATELIER
JACQUES E. LEDUC
Directeur (technologie graphique)

J. JACQUES DELORME
Chef des opérations

ANDRÉ BELANGER
Chef de la production

EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Chef à l'expédition

ANDRÉ JACQUES
Adjoint à l'expédition

TIRAGE
GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage

JACQUES ROY
Chef des ventes au tirage

GÉRANTS DE DISTRICT
MICHEL LAVOIE
Coaticook — East Angus

GUY MANSEAU
Asbestos-Windsor-Richmond

JEAN-MARC PÉPIN
Sherbrooke-Est — Fleurimont

GASTON PINARD
Drummondville — Acton Vale

JEAN-LUC PINEAULT
Bois-Franc

JEAN-CHARLES POULIN
Thetford et région

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf en droits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an: \$90.00, 6 mois: \$60.00, 3 mois: \$35.00, 1 mois: \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an: \$150.00, 6 mois: \$90.00, 3 mois: \$60.00, 1 mois: \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse canadienne. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Les congédiements chez Poly-Tek

Les 12 handicapés licenciés victimes de tracasseries ADMINISTRATIVES?

par Guy Crevier
SHERBROOKE — Les 12 travailleurs handicapés sociaux, physiques ou mentaux qui ont été temporairement licenciés par l'Atelier Poly-Tek, un centre de travail adapté spécialisé dans la fabrication d'articles de cuir et

de plastique, sont-ils en partie victimes de tracasseries administratives?

C'est ce qu'il est permis de croire à la suite de vérifications effectuées auprès de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Et si l'on se fie aux déclarations de la présidente de l'Office, Mme

Laurette Champigny-Robillard, les problèmes qui entravent la poursuite normale des activités de l'Atelier Poly-Tek sont loin d'être réglés.

En réponse à l'accusation d'incivilité formulée par le directeur général de l'Atelier Poly-Tek, M. Jacques Rousseau, à l'égard de l'Office des personnes handicapées du Québec,

bee qu'il a accusé, jeudi, d'être le responsable du licenciement temporaire de 12 travailleurs, Mme Champigny-Robillard a dit douter des capacités de gestion des responsables de l'entreprise.

Tout en reconnaissant que l'Office avait été dans l'obligation de modifier ses politiques de subventions, Mme Champigny-Robillard a soutenu, hier, que la très grande majorité des 33 autres centres de travail adaptés du Québec avaient été en mesure de s'adapter aisément aux nouvelles normes imposées par le gouvernement du Québec.

Selon Mme Champigny-Robillard, l'Atelier Poly-Tek fait face à de sérieux problèmes administratifs qui le différencient des autres ateliers protégés du Québec administrés sainement.

"C'est curieux de constater qu'à l'Atelier Poly-Tek, plus les ventes augmentent, plus le déficit s'accroît", de lancer Mme Champigny-Robillard tout en précisant que l'Office des personnes handicapées du Québec était disposé à défrayer les coûts d'embauche d'un conseiller en gestion afin de venir en aide aux ad-

ministrateurs de l'Atelier Poly-Tek.

Et en rappelant qu'aucun différend majeur n'opposait les membres du conseil d'administration de l'Atelier Poly-Tek aux dirigeants de l'Office des personnes handicapées du Québec, Mme Champigny-Robillard a laissé sous-entendre que les problèmes actuels pouvaient être liés, en partie, à un conflit de personnalité avec le directeur de l'Atelier, M. Jacques Rousseau.

Mme Champigny-Robillard a toutefois reconnu que l'Atelier Poly-Tek était aux prises avec de sérieuses difficultés de liquidité à la suite de la décision du gouvernement du Québec de ne plus accorder aux ateliers protégés une subvention de départ équivalente à 25 pour cent des dépenses globales admissibles aux subventions gouvernementales.

Selon Mme Champigny-Robillard, cette situation serait imputable à un manque de fonds de roulement et pourrait revenir à la normale dès l'adoption du budget Parizeau par l'Assemblée nationale, moment qui pourrait également correspondre au réajustement des 12 travailleurs licenciés depuis jeudi.

Les problèmes de Poly-Tek discutés avec Québec jeudi

SHERBROOKE (QC) — Les problèmes qui affectent la poursuite normale des activités de l'Atelier Poly-Tek seront discutés en priorité jeudi, lors d'une rencontre entre la présidente de l'Office des personnes handicapées du Québec, Mme Laurette Champigny-Robillard, et le nouveau ministre d'État au développement social, M. Denis Laflamme.

Telle est l'assurance qu'a donnée le député péquiste du comté de St-François, M. Réal Rancourt, à deux travailleurs de l'Atelier Poly-Tek qui désiraient ainsi le sensibiliser aux difficultés rencontrées par la douzaine d'handicapés qui ont récemment perdu leur emploi.

MM. Fernand Delage et Michel Poulin ont surtout pressé le député Rancourt d'intervenir afin de défendre le droit au travail de la personne handicapée et obtenir le réajustement rapide de leurs 12 malheureux confrères.

"C'est un des seuls endroits où nous pouvons encore travailler et il est primordial pour les personnes handicapées de la région de Sherbrooke que l'Atelier Poly-Tek ne ferme pas ses portes", de lancer

M. Michel Poulin qui s'est dit déçu jusqu'à maintenant de l'attitude des responsables de l'Office des personnes handicapées du Québec dont un des principaux rôles est d'informer les handicapés de leurs droits.

"Nous ne voulons pas nous impliquer directement dans le conflit et nous placer entre le conseil d'administration de l'Atelier et les responsables de l'Office. Nous désirons surtout obtenir des précisions et, jusqu'à maintenant, le personnel de l'Office des personnes handicapées du Québec refuse de répondre à nos questions", d'ajouter M. Poulin.

Par ailleurs, le président du conseil d'administration de l'Atelier Poly-Tek, M. Jean-Paul Lemieux, a refusé de jeter le blâme sur les responsables de l'Office des personnes handicapées du Québec en soutenant que tout le monde était un peu coupable dans cette histoire.

"C'est un problème beaucoup plus complexe que certains le laissent croire. Il nous faut absolument assurer à long terme la survie de l'Atelier Poly-Tek, mais il

n'est pas question pour autant d'exploiter les travailleurs handicapés ni de favoriser l'adoption de politiques discriminatoires".

Et avant de commenter plus à fond, M. Lemieux préfère rencontrer les autres membres du conseil d'administration lors d'une assemblée spéciale qui devrait avoir lieu au cours des prochains jours.

Démission en bloc du comité de l'Office des personnes handicapées

par Guy Crevier

SHERBROOKE — Les handicapés des Cantons de l'Est ont l'intention de se regrouper au sein d'un vaste mouvement de contestation qui viserait principalement à dénoncer l'action du gouvernement du Québec dans le cadre de l'Année internationale de la personne handicapée.

C'est ce qu'a révélé, hier, le président régional de l'Association des comités québécois de l'Année internationale de la personne handicapée, M. Claude Provost, en accusant le gouvernement du Québec de chercher bien plus à défendre son image sociale qu'à venir réellement en aide aux

personnes handicapées.

"Jusqu'à maintenant, nous n'avons jamais été consultés. Pourtant, le gouvernement nous avait promis que les handicapés seraient les maîtres d'œuvre des activités tenues dans le cadre de l'Année internationale de la personne handicapée", de commenter M. Provost.

Afin de faire connaître leur désenchantement à la population, les associations régionales d'handicapés ont décidé de démissionner en bloc du comité de l'Office des personnes handicapées du Québec chargé de l'organisation des activités.

Mais bien plus, les associations régionales ont l'intention de dénoncer

vertement l'attitude du gouvernement du Québec et des responsables de l'Office des personnes handicapées.

"En Estrie, 1981 est une année désastreuse pour nous, comme partout au Québec d'ailleurs. Alors qu'on nous presse de participer à toutes sortes d'activités afin de revaloriser l'image du gouvernement dans son action pour venir en aide aux personnes handicapées, on profite de l'occasion pour nous enlever des droits acquis", de confier M. Provost en se référant au récent licenciement de 12 travailleurs handicapés de l'Atelier Poly-Tek, un centre de travail adapté de la région de Sherbrooke.

M. Provost a également dénoncé

l'attitude de l'Office des personnes handicapées du Québec qui semble, à ses dires, beaucoup plus préoccupée par la publication de brochures que par le désir de répondre aux besoins réels des personnes handicapées.

"Nous n'avons pas l'intention de subir un tel recul sans répliquer. Le gouvernement devra nous considérer comme des partenaires à part entière s'il veut poursuivre, avec notre support, ses activités dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant", d'ajouter M. Provost tout en précisant que la majorité des associations régionales du Québec devraient décider au cours des prochains jours des moyens de pression à adopter.

Huit accidents et une alerte à la bombe

SHERBROOKE — Avec les huit accidents survenus à Sherbrooke, entre 08h00 et 17h00, hier, on se serait cru en pleine journée normale d'hiver avec sa portion quotidienne de collisions... et pourtant il faisait soleil à faire fondre une des deux calottes glaciaires.

De tous ces accidents, deux ont causé de légères blessures à deux des impliqués.

Dans chacun des cas, il s'agissait de cycliste. Le premier incident s'est traduit par la chute du cycliste, à cause d'une pierre, sur la rue Galt et dans l'autre, à une légère collision entre un véhicule et une bicyclette.

S'il y a eu visite à l'hôpital, dans les deux cas, ce ne fut que pour les premiers soins.

Par ailleurs, si le nombre d'accidents laissait croire à un jour d'hiver, l'appel à la bombe survenu à la polyvalente Le Phare, en début d'après-midi, hier, est bien de la saison.

Les premiers jours les plus chauds et les plus ensoleillés du printemps provoquent souvent ce genre de truc dans le but de retarder l'entrée à l'école ou simplement de l'empêcher.

Il semble que l'incident n'a perturbé en rien le cours normal des activités à la polyvalente.

Des véhicules de patrouille et un fourgon de la Sûreté du Québec de Sherbrooke ont été déplacés vers l'école.

2 jours de prison pour un vol d'auto

SHERBROOKE — Gaétan Poirier a écopé d'une peine de deux jours de détention pour le vol d'un véhicule du Roi du coq rôti pendant que le chauffeur était descendu pour livrer du poulet à une adresse fictive.

Il a reçu cette sentence du juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix.

Poirier, âgé de 19 ans, de Sherbrooke, a jeté dans un fossé le coq lumineux se trouvant sur le toit du véhicule afin de ne pas être repéré.

Le procureur Claude Melançon avait soumis que le prévenu a d'abord

volé à Sherbrooke la voiture d'un marchand de pizza qu'il avait abandonnée à Waterville parce qu'elle ne fonctionnait pas bien.

Il a dit que Poirier a ensuite commandé du poulet par téléphone.

Me Melançon avait mentionné que Poirier s'est emparé du véhicule du Roi du coq qu'il a aussi abandonné plus tard dans le quartier ouest.

Il a noté que ce n'était pas un tour à jouer au chauffeur qui est resté coincé avec son poulet à 25 kilomètres de la rotisserie.

Vol de \$400 chez Brompton Barbecue

BROMPTONVILLE — La police municipale de Bromptonville enquête présentement sur un vol par effraction survenu entre trois heures et sept heures du matin, hier, au restaurant Brompton Barbecue, situé sur la rue St-Lambert.

Après avoir forcé une fenêtre de

l'établissement, le ou les voleurs ont ramassé dans une armoire une somme évaluée à environ \$400.

Il s'agit du second incident du même genre, à cet endroit, depuis le mois de février. Lors du premier incident, on a rapporté un vol d'une somme à peu près de même valeur.

L'Association des marchands contre le morcellement du quartier centre

par Doris Baker

SHERBROOKE — Parce que le morcellement du quartier centre causerait un tort irréparable à l'activité commerciale et détruirait tout le travail d'unification et de revitalisation amorcé depuis trois ans, l'Association des marchands du centre-ville recommande au conseil de ville de maintenir intégralement les limites territoriales du centre-ville dans le redécoupage de la carte électorale.

"Ce serait d'aller à l'encontre de ce qui se fait dans d'autres municipalités où, de plus en plus, on cherche à revenir au centre-ville. En divisant le quartier centre, on risque même de voir disparaître le centre-ville puisqu'étant réparti dans deux ou plusieurs districts, il perdrait son identité", d'expliquer M. Alfred Descheneaux, président de l'Association des marchands du centre-ville.

Cette prise de position de l'Association des marchands survient peu de temps après que la Corporation du centre-ville se soit prononcée contre la scission du centre-ville.

M. Descheneaux a laissé entendre qu'une décision en ce sens irait à contre-courant de la tendance provinciale

et que les conséquences seraient néfastes pour l'activité commerciale au centre-ville.

"Pour nous, ce serait terrible", a-t-il dit.

L'Association des marchands estime qu'il importe de sauvegarder l'homogénéité particulière du centre-ville et d'assurer la continuité de tous les programmes de développement du quartier. Au cours des dernières années, souligne M. Descheneaux, l'Association des marchands a recherché à regrouper les marchands du grand centre-ville dans le but de créer une certaine unité et elle se refuse à tout morcellement du territoire qui viendrait retarder ou annuler les projets entrepris.

"Je pense entre autre à la revitalisation du centre-ville en conformité avec le Plan Masse. Il ne faudrait pas mettre en péril les mesures préconisées pour raviver le centre-ville", de dire M. Descheneaux.

L'Association des marchands et la Corporation du centre-ville ont fait des représentations au conseil de ville, hier, demandant le respect intégral des limites territoriales de l'actuel centre-ville dans le redécoupage de la carte électorale.

65 postes abolis à la Commission scolaire RÉGIONALE de l'Estrie

SHERBROOKE (MR) — Un total de 65,2 postes abolis à la Commission scolaire régionale de l'Estrie, tel est le bilan d'un coup de sabre donné par l'exécutif de la CSRE hier soir dans son personnel de soutien.

En effet, 29,4 postes de soutien ont été abolis dans le secteur des bureaux, ces coupures touchent des agents de bureau, des surveillants d'élevés, des secrétaires, des appariteurs et des bibliothécaires.

Du côté des employés de soutien manuel, 35,8 postes ont été abolis, touchant des ouvriers d'entretien, des em-

ploies de cafétérias, des concierges et des chauffeurs d'autobus.

Une soixantaine de manifestants mécontents, pour la plupart des employés manuels se sont objectés à semblable décision de la part de la Régionale, apportant des suggestions et demandant à l'exécutif de réétudier ce dossier avant de prendre une décision, afin de sauvegarder le plus grand nombre d'emplois possible.

Rappelant que le ministère de l'Éducation, à l'enveloppe 2, c'est-à-dire à l'item des salaires des personnels autres que le personnel enseignant,

impose aux commissions scolaires secondaires des compressions de 4 pour cent, le directeur général de la Régionale, M. Gérard Tousignant, a expliqué à l'assistance que la CSRE ne pouvait échapper à ce fait.

Le commissaire Guy Boutin a fait remarquer que le personnel permanent ainsi touché par les abolitions bénéficie du droit de prendre la place de personnel possédant moins d'ancienneté que lui ou encore, s'il le préfère, de demander sa mise indisponibilité, de façon à recevoir son salaire, indexé annuellement, jusqu'à l'âge de la

retraite. Plusieurs employés présents à l'assemblée d'hier soir et touchés par les abolitions de postes ne connaissent pas ce détail important de leur convention collective et s'en sont montrés étonnés.

En plus de ces abolitions, l'exécutif a accepté la mise à pied temporaire, de fin juin à fin août, de 108 employés de soutien: 75 employés de bureaux et 33 employés manuels, majoritairement des chauffeurs d'autobus.

Ces mises à pied temporaire se répètent chaque année. Les employés sont rembauchés en septembre.

A la présidence du Syndicat des enseignants de l'Estrie

Gilles Lemieux ne sollicitera pas de nouveau mandat

SHERBROOKE (LD) — Au moment où arrive l'échéance de son mandat de deux ans à la présidence du Syndicat des enseignants de l'Estrie, M. Gilles Lemieux choisit de ne pas solliciter un nouveau mandat.

M. Lemieux ressent le besoin de prendre une certaine forme "d'année sabbatique" (pas de l'enseignement, mais de l'exécutif syndical) et de prendre un peu de recul. Il rappelle qu'avant d'occuper la présidence et de vivre la dernière ronde de négociations, il avait occupé la fonction de chef d'action régional dans les précédentes négociations.

Au total, cela représente plusieurs années d'implication. Les préoccupations familiales sont aussi "pour quelque chose" dans son choix, ajoute M. Lemieux. La présidence, ça accapare et on se retrouve avec "une vie familiale durément handicapée".

La décision de M. Lemieux a ouvert la course à la "chefferie" au SEE. Deux candidats avaient déposé un bulletin de candidature à la clôture de la mise en nomination vendredi: MM. Michel Hall, enseignant à la CSRS, et Roland Vaillancourt, enseignant à la CSRE, feront campagne officiellement du 7 au 13 mai (les règlements internes du SEE prévoient maintenant 5 jours de libération pour les candidats) pour expliquer leur programme respectif aux membres.

Le 14 mai, l'élection du président aura lieu au suffrage universel des membres du SEE. Les enseignants voteront dans les écoles.

M. Gilles Lemieux se dit enchanté du déroulement de son mandat à la présidence, et de l'excellente

collaboration des membres, des délégués et de l'exécutif.

Parmi les réalisations au cours de son mandat, M. Lemieux retient particulièrement les efforts déployés pour la formation syndicale. En février et mars, des enseignants ont été libérés pour suivre des cours de formation. Il retient



Gilles Lemieux

aussi le règlement de la question de la cotisation comme un point important. Le manque de ressources financières pour le SEE handicapait son programme d'action; moins d'argent, moins de services. On a corrigé cela.

Le congrès annuel du SEE se déroulera les 22 et 23 mai. Mais le nouveau président entrera officiellement en fonction le 25 mai.

Accusé de TRAFIC d'héroïne: un Américain proteste de son innocence

SHERBROOKE — Bernard Lavigne, un américain de l'état du New Hampshire, a protesté de son innocence à 13 chefs d'accusation de conspiration pour importation et trafic de cocaïne et de marijuana avec un individu de Coaticook.

Il avait été traduit hier devant le magistrat Benoit Turmel de la Cour des sessions de la paix.

Lavigne pourra reprendre sa liberté provisoire en attendant son enquête préliminaire moyennant un dépôt de \$5.000 et une garantie de \$10.000 souscrite par son père.

Il devra de plus répondre de la possession de six grammes de marijuana.

Lavigne, âgé de 21 ans, avait été arrêté par la police fédérale.

Le ministère public est représenté par Me Michel Ayotte tandis que Me Jean-Pierre Rancourt assume la défense.

Lavigne est soupçonné de conspiration pour importation de deux onces et quart de cocaïne et de plus d'une livre et quart de marijuana pendant le mois d'avril.

Inculpé de huit vols à main armée

SHERBROOKE — Jean-Pierre Lemay, un colosse mesurant six pieds et trois pouces et pesant 235 livres, a été inculpé hier de huit vols à main armée dont six auraient été commis avec un couteau à dépecer.

Il a comparu devant le magistrat Benoit Turmel de la Cour des sessions de la paix.

Lemay, âgé de 32 ans, sans domicile connu, avait été arrêté sur le trottoir par le lieutenant Alphonse Leblanc et l'enquêteur Marcel Beaudoin dans le centre-ville.

Il a choisi un procès expéditif qui a été fixé au 7 courant pour la forme.

Lemay avait renoncé à une démande de cautionnement.

Le ministère public est représenté par Me Michel Ayotte tandis que Me Conrad Chapdelaine occupe pour la défense.

Lemay est soupçonné d'avoir volé à la pointe du couteau une somme de \$165 à l'accommodation Desrochers et \$120 au marché Patricia, à Sherbrooke, les 27 mars et 28 avril.

A Magog, la police croit qu'il a volé \$140 appartenant à Mme Monique Haman, \$400 à M. Normand Lévesque, \$381 à Mme Jocelyne Lacroix et \$475 à M. Paul Lavoie au cours des trois derniers mois.

Lemay devra enfin répondre de deux vols à main armée de \$500 et \$325 dans des établissements commerciaux, à Ottawa.

Le prévenu est hypothéqué d'un casier judiciaire remontant à 1971 et sa dernière condamnation remonte à 1980.

Lemay a été appréhendé sur la rue par MM. Leblanc et Beaudoin, qui circulaient en voiture dans le secteur et qui connaissaient sa description.

29e ATTRIBUTION DU PRIX "JUGE LEMAY"

REMIS A M. YVON DUBE A L'OCCASION DU 70e ANNIVERSAIRE DE LA TRIBUNE

A l'occasion de son 42ème congrès annuel, tenu au domaine St-Laurent, la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke a remis son prix littéraire "Juge Lemay" à M. Yvon Dubé, président et éditeur de La Tribune. M. Dubé devenait ainsi le 29ème récipiendaire de ce prix prestigieux et le sixième récipiendaire ayant oeuvré à La Tribune. M. Lionel Turgeon, réélu à la présidence de la SSJB pour un sixième terme, a remis une plaque-souvenir à M. Dubé, en présence de M. Marcel Bureau, directeur général de la SSJB.



Mgr Georges Cloutier, recteur du Séminaire de Sherbrooke et confrère de M. Dubé, récipiendaire du prix Juge Lemay en 1975, M. Lionel Turgeon, M. Yvon Dubé et Me Jacques O'Bready, maire de Sherbrooke en pleine conversation.



Me Paul Desruisseaux, ex-proprétaire de La Tribune, discute avec le lieutenant-colonel Antonio Tremblay. A l'arrière-plan, l'Honorable juge en chef du Tribunal de la Jeunesse pour le Québec, Me Jean Rouillard, un confrère de M. Yvon Dubé, qui a tenu à participer à cet événement.



Le doyen des anciens présidents de la SSJB, M. Antonio Daigle, autrefois de Coaticook, a tenu à participer à la remise du prix Juge Lemay. De gauche à droite, M. Denis Daigle, fils du doyen, M. Maurice Duval de Windsor, M. et Mme Antonio Daigle.



M. et Mme François Vaillancourt en pleine conversation avec le président et éditeur de La Voix de l'Est, M. Alain Guilbert, accompagné de son épouse Céline.



Le rédacteur en chef de La Tribune, M. Jean Vigneault, et l'éditeur adjoint de La Tribune, M. Lionel Dalpé, s'entretiennent avec le président de la SSJB, M. Lionel Turgeon.



Au nombre des invités à cette soirée, on comptait M. Dawson Beaulieu, gérant des ventes, et son épouse Lucille, M. François Vaillancourt, directeur de la publicité à La Tribune et son épouse Madeleine.



Quelques centaines de personnes ont participé au souper à l'occasion de l'attribution du prix littéraire Juge Lemay au Domaine St-Laurent de Compton. De nombreux invités, dont le maire de Compton, M. Napoléon Beaudoin et les conseillers de cette municipalité, ont rehaussé cette fête de leur présence.



Un aperçu des nombreux convives au banquet de clôture du 42ème de la SSJB.

29 cas de vols élucidés: plusieurs arrestations

THETFORD-MINES (PS) — Les corps policiers de la ville de Thetford-Mines et de la Sûreté du Québec, détachement de Thetford-Mines, n'ont pas chômé au cours des derniers jours alors que l'arrestation d'une dizaine

20 dossiers à la SQ

A la Sûreté du Québec, les enquêteurs Richard Côté et Norbert Pelletier ont interrogé huit individus, soit cinq adultes et trois adolescents, en rapport avec trois fraudes et dix-sept vols par effraction.

Tous ces individus ont été relâchés après interrogatoires. Cependant, les cinq adultes seront bientôt traduits devant les tribunaux alors que les trois jeunes d'âge mineur seront référés au directeur de la protection de la jeunesse.

En plus des trois fraudes, les dossiers éclaircis grâce à ce coup de filet sont: trois vols par effraction commis en février dernier dans les églises de St-Adrien d'Irlande, Sacré-Coeur de Marie et St-Jacques de Leeds ainsi que 14 autres vols par effraction commis en mars et avril derniers dans des chalets ou cabanes à sucre des secteurs du Grand Lac St-François, lac du Huit, Sacré-cœur de Marie et St-Pierre de Broughton.

THETFORD-MINES ET LA RÉGION

de personnes a permis d'élucider quelque 29 dossiers relatifs à des fraudes et vols par effraction commis au cours des derniers mois dans la région.

Les deux opérations se sont faites séparément et n'ont aucune relation entre elles, sinon qu'elles sont survenues dans la même période.

Début de l'expo-profits industrielle

THETFORD-MINES (PS) — C'est aujourd'hui que débute l'expo-profits industrielle de Thetford-Mines qui, jusqu'à jeudi soir, devrait attirer quelque 500 à 600 entrepreneurs et industriels du Québec, invités à venir connaître le potentiel de développement économique et les possibilités de sous-traitance des entreprises de la région de l'Amiante.

35 entreprises

Quelque 35 entreprises de la région participent à cet événement qui est axé principalement sur les entreprises de fabrication de produits en métal, de première transformation de métaux et sur l'industrie de l'amiante.

D'autres secteurs participent également à cette expo-profits, soit ceux des produits en fibre de verre, d'isolation,

les minéraux non métalliques ainsi que différents services d'aide gouvernementaux et institutions financières.

Meilleur échange

En plus de connaître le potentiel manufacturier des entreprises de la région, les visiteurs auront l'occasion d'amorcer un meilleur échange avec les PME de la région.

Pour le directeur général de la Société économique de la région de l'Amiante, cette expo-profits industrielle est un événement majeur du fait qu'elle constituera la meilleure indication de la perception de la région face aux industriels de l'extérieur.

Sauf pour la soirée du 6 mai, cet événement ne sera pas ouvert au public en général.



Les préposés au montage des kiosques ont eu fort à faire au cours de la journée d'hier afin que l'expo-profits industrielle de Thetford-Mines puisse débiter officiellement cet après-midi à 14 heures. Quelque 35 entreprises régionales et organismes gouvernementaux participent à cet événement, le premier du genre à se tenir dans la région jusqu'à jeudi soir.

Une moto dans le décor: jeune fille tuée

BLACK-LAKE (PS) — La belle température est à peine arrivée que déjà la région de l'Amiante déplore un premier accident mortel impliquant une motocyclette.

En effet, Julie Gilbert, âgée de 17 ans, fille de M. et Mme Robert Gilbert de Thetford-Mines a tragiquement perdu la vie vers les 17h30 samedi dernier des suites d'un dérapage survenu sur le boulevard Frontenac (route 112) à Black-Lake, dépasse quelque peu le Motel Le Provence.

Selon les renseignements obtenus, la puissante motocyclette de 900 cc circulait en direction de Thetford-Mines lorsque son conducteur, Guy Hamel, a voulu doubler une camionnette de type "econoline". Pour une raison inexpliquée, le jeune homme de 22 ans aurait alors perdu le contrôle de son véhicule pour aller s'écraser lourdement dans le paysage. La jeune fille serait morte sur le coup alors que le jeune homme repose actuellement dans un état critique à l'hôpital général de la région de l'Amiante. Il souffrirait de multiples fractures.

Vols

D'autre part, la Sûreté du Québec, détachement de Thetford-Mines, déplore un vol par effraction commis au cours de la dernière fin de semaine et

Pour sa part, le sergent-détective Maurice Bédard du Service de la protection publique de la ville de Thetford-Mines a réussi à mettre à jour la majorité des onze vols par effraction commis dans des résidences au cours de la fin de semaine de Pâques. Ces méfaits avaient rapporté à leurs auteurs environ \$2.700 en argent et bijoux sans compter les quelque \$300 de dommages.

Un adolescent a avoué sa participation à neuf de ces onze vols dont sept alors qu'il agissait seul et deux avec un autre jeune d'âge mineur. Les policiers n'ont pu retracer les objets volés.

Le capitaine Serge Dodier s'est dit d'autant plus désolé face à ce triste cas que les deux jeunes appréhendés sont déjà reliés à la série de 60 dos-

siers relatifs à des vols par effraction, fraudes et recel et qui touchent deux adultes et huit adolescents. Malgré leur récente arrestation, qui remonte à la mi-mars, deux d'entre eux ont repris le travail très rapidement mais ont été repérés aussi rapidement.

Ce nouveau cas donne malheureusement raison au capitaine Dodier qui a déjà déploré l'attitude de ces jeunes impliqués dans la série de 60 vols,

fraudes et recel qui, par leurs commentaires, ont clairement indiqué qu'ils étaient conscients de leurs actes.

Tellement conscients que la plupart d'entre eux ont ou avaient l'intention de cesser leurs activités répréhensibles avant d'atteindre 18 ans, soit avant de ne plus être couvert par la loi relative à la protection de la jeunesse.

1 a) Entrée du pilote
2 a) Entrée du co-pilote
3 a) Entrée du premier passager
4 a) Entrée du deuxième passager
5 a) Entrée des marchandises

1 b) Sortie du pilote
2 b) Sortie du co-pilote
3 b) Sortie du premier passager
4 b) Sortie du deuxième passager
5 b) Sortie des marchandises

Afin de mieux vous familiariser avec ce concept inédit de Renault 5 à dix portes, nous avons cru bon de publier le guide d'utilisation, ci-haut. Ouf! La nouvelle Renault 5 "dix portes" est arrivée! Venez ouvrir et fermer ses

portières à volonté... la porte de tous les concessionnaires Renault du Québec vous est grande ouverte!

La Renault 5 "dix portes". Quand on croit au "chnac"... on fait toujours d'une pierre deux coups!

*Statistiques, Transports Canada

LA DIX PORTES

RENAULT

ACTON VALE Garage Dore Fontaine Inc. (514) 546-2311 ALMA Garage C. Simard Inc. (418) 662-6666 BAIE ST-PAUL Centre Charbonneau Inc. (418) 435-2485 CHICOUTIMI Automobiles Perron Saguenay Inc. (418) 545-1205 COUPEVILLE M. Robert Automobiles Inc. (418) 445-4144 DRUMMONDVILLE Les Placements Dubage Inc. (819) 472-1108 GRANDBY Les Voitures Granby Inc. (514) 378-9922/22 GREENFIELD PARK Rendez-vous Automobiles Ltd. (514) 672-6660	HULL Auto Normande Lebrun Inc. (819) 772-2611 JOULETTE Auto J. C. Larache Inc. (514) 753-0675 LACHINE Garage Eddy Doyle Inc. (514) 625-7511 LAFONTAINE Automobiles Confiance Ltd. (514) 436-1967 LAVAL Auto Gibrat Inc. (514) 669-7171 LAC MEGANTIC Auto N. Bona Inc. (819) 563-3088 LAVAL Auto G. S. R. Inc. (514) 331-4110 LONGUEUIL Auto Montreal Sud Inc. (514) 670-8410	MATANE Garage d'Auto Matane Inc. (418) 362-5151 MONTREAL Automobiles Renault Vieille Marie Inc. (514) 254-9971 (254-0491) MONTREAL Auto Pacifique de l'Auto Inc. (514) 229-4061 MONTREAL Commodia Auto Ltd. (514) 274-4399 MONTREAL Laroux Automobiles Inc. (514) 962-9551 MONTREAL Automobiles Montreal Dauphine Ltd. (514) 381-4110 MONT-LAURIER Automobiles C. V. C. Inc. (819) 623-5111	NORMANDIN Garage André Labonté Inc. (418) 724-2745 OMERVILLE Auto Monaco (1977) Inc. (819) 843-1511 (514) 254-9971 (254-0491) PIERREFONTAINE Renault Pierrefontaine Ltd. (514) 625-7511 PORTNEUF Dubuc Automobiles Ltd. (418) 246-6915 QUÉBEC Maison Jacques Automobiles Inc. (418) 529-8125 (522-4086) QUÉBEC Renault Canada Inc. (418) 522-7117 (522-7110) QUÉBEC Savaria Auto Ltd. (418) 661-9611 REPENTIGNY Mario Bélanger Inc. (514) 583-0779	RIMOUSKI Automobiles Chénier et Levesque Inc. (418) 723-4144 RIGAUD Rogers Renault Automobiles Inc. (514) 451-5319 (458-7821) RIVIERE DU LOUP Voies Automobiles Inc. (418) 862-1261 (862-2261) ROBERVAL La Voiture Ideale Inc. (418) 273-4122 ROLYN Garage Pat Inc. (819) 364-9545 ST-AGATHE-DE-LOUP Automobiles St-Agathe Inc. (819) 329-4324 (329-4327) ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES Les Automobiles Escuria Ltd. (514) 436-1201	ST-CASIMIR Garage Normand Trévis Inc. (418) 319-2259 ST-DAVID Automobiles Jean-Marc Bédard Inc. (418) 833-3267 ST-EUSTACHE Auto 8400 Limitée (514) 422-9943 ST-FRANÇOIS Garage J. P. Simard (418) 268-7758 ST-GEORGES-DE-BEAUCLAIR Garage Nor Lévesque Inc. (418) 226-6671 ST-JEAN Garage Maudou G. S. Inc. (514) 348-3819 (608-5536) ST-JOACHIM-DE-TORREILLE Auto-Thorin de St-Joachim Inc. (418) 763-3374	ST-MARIE Garage Jean-Paul Bouchard Inc. (514) 723-6066/67 ST-METHEE J. M. Bédard Auto Inc. (418) 487-2255 ST-NICOLAS Automobiles A. Gosselin Inc. (418) 831-2650 (831-0554) ST-REMI Lesage & Fils Inc. (514) 454-9942 (961-4435) ST-THÉRESE-DE-BLAINVILLE Garage A. Payton Inc. (514) 439-2253 ST-VALÉRIE Westhead Automobiles Inc. (418) 868-1868 SHAWINGAN Garage Robert Inc. (819) 329-6417	SHERBROOKE Automobiles Jean-Paul Bouchard Inc. (819) 366-3212 THETFORD-MINES Celles-Boussard Automobiles Inc. (418) 338-8554 TRACY Automobiles Michel Dumas Inc. (514) 342-2727 (342-2728) TROIS-RIVIÈRES Fugère & Fugère Inc. (819) 372-1611 VALLEEFIELD Lesage & Fils Inc. (514) 373-0111 (373-0933) VICTORIAVILLE Lesage & Fils Inc. (819) 372-9591 WEST-BROME Brome Auto Inc. (514) 363-1289 (363-1404)
---	---	--	--	--	--	---	--

AUTOMOBILE

JEAN-PAUL BOISVERT INC.

(BOISVERT AUTOMOBILE INC.)

2222 King ouest — Sherbrooke
(en face du Centre commercial King)

VENDEUR AUTORISÉ

RENAULT

VENTE • SERVICE • PIÈCES
DEBOSSÉLAGE • PEINTURE
LOCATION POUR OUTRE-MER
• LOCATION LONG TERME
• POSSIBILITÉ DE CRÉDIT

Service: **566-5212** Vente: **569-5736**

Auto Monaco

1977 Inc.

OMERVILLE

Dépositaire de voitures RENAULT
NEUVES ET USAGÉES
Aussi location à long terme

OUVERT tous les soirs jusqu'à 9h.; le samedi
de 9h. à 4h. Là où le service fait toute la
différence.

78 Boulevard Bourque. Tél.: (819) 843-1511

Violente collision sur la Transcanadienne: 3 blessés

DRUMMONDVILLE (GP) — Une très violente collision entre deux autos a fait trois blessés hier matin vers 9 heures, sur l'autoroute 20 à la hauteur du 10e rang de St-Germain, à une dizaine de milles à l'ouest de Drummondville.

Selon les informations obtenues, l'une des voitures, qui se dirigeait vers Montréal, était en panne sur le bas-côté sur la route.

A un certain moment, une autre voiture, se dirigeant dans le même sens, a fait une embardée à cause d'une défectuosité mécanique et est allée donner durement contre la voiture stationnée. Les deux véhicules ont été complète-

ment détruits et projetés de part et d'autre de la voie rapide.

L'une des voitures était occupée par des gens de l'Ontario, l'autre par des résidents de Charlebourg. Les trois blessés n'ont été que légèrement atteints, surtout par des débris ou des éclats de verre.

Conduits à la clinique d'urgence de l'hôpital Ste-Croix, ils ont pu regagner leur domicile après les premiers soins. Pour un agent de la Sûreté du Québec, qui s'est rendu sur les lieux, ce fut un vrai miracle si personne n'a été tué dans cette collision, compte tenu de la force considérable de l'impact.

Municipalités régionales de comté: les 2 municipalités de Kingsey-Falls divisées

par Gérald Prince

DRUMMONDVILLE — Pour les deux municipalités de Kingsey-Falls, la position semble irréductible: le village veut faire partie de la municipalité régionale de comté d'Arthabaska (ou Victoriaville), alors que la paroisse opte définitivement pour Drummond.

La position est si ferme que les deux conseils ont présenté à la MRC de Drummond leur attitude définitive et ce sera le comité consultatif régional qui devra, somme toute, trancher la question.

Selon M. Laval Dubois, du comité consultatif régional, cet organisme devra prendre position dans les prochains jours sur l'appartenance des deux Kingsey-Falls et faire les recom-

mandations qui s'imposent au Groupe de consultation qui prendra une décision définitive.

Le maire de Kingsey Falls village, M. Christian Lavoie, a dévoilé un sondage fait dans sa municipalité: 54 pour cent des contribuables optent pour Arthabaska, 20 pour cent pour Asbestos et seulement 2 pour cent vers Drummondville.

Dans la paroisse de Kingsey-Falls, la situation est inversée: le maire Jacques Tanguay a fait circuler une pétition qui a été signée par tous les chefs de famille de sa municipalité. De ce nombre, 142 demandent l'adhésion à la MRC de Drummond et 76 pour Arthabaska, ce qui donne environ 65 pour cent des choix en faveur de Drummondville.

Devant ces positions qui semblent irréductibles et finales, M. Dubois a

Congrès de la fédération des maires et municipalités du Canada

Le maire et 5 conseillers iront à Régina

DRUMMONDVILLE — (GP) A la suite de discussions et d'échanges de points de vue, le maire et cinq conseillers de Drummondville ont finalement décidé de participer au début de juin, au congrès annuel de la fédération des maires et municipalités du Canada, à Régina en Saskatchewan.

Confirmation des billets d'avion vient d'être faite par le greffier de Drummondville de retenir les places pour le maire Philippe Bernier, les conseillers Jean-Marie Boisvert, Marcel Joyal, Raymond Luneau, Roger Prince et Bruno Smith. Comme ils l'avaient annoncé antérieurement, les

conseillers Lucien Couture, Lindor Letendre et Jean-Paul Gagnéux, pour diverses raisons, ont décidé de s'absenter d'y aller, même si le conseil avait été délégué en bloc et que les sommes d'argent étaient prévues au budget, si ces conseillers acceptaient de s'y rendre.

Pour des raisons d'accommodement, le greffier de la ville a également fait des réservations pour les épouses des conseillers qui s'y rendront accompagnés, mais le prix du billet et autres frais sont tous à la charge des conseillers concernés, le tout étant conforme, comme ce fut toujours le cas d'ailleurs depuis que le conseil participe à des congrès en tout ou en partie, à toutes les réglementations en vigueur actuellement, a précisé le greffier, M. Laurent Bernier.

Par ailleurs, on a pu savoir que le

Légère hausse prévue de la clientèle de la Commission scolaire de Drummondville

DRUMMONDVILLE — Contrairement à la Régionale St-François, la clientèle de la Commission scolaire de Drummondville connaîtra une légère hausse pour la prochaine année académique.

En effet, pour la trentaine d'écoles de la locale, la clientèle prévue de la

prochaine année sera de 7,170 élèves contrairement à 7,046 pour l'année qui s'achève.

Malgré cette hausse, la CS a annoncé lors de sa dernière séance régulière le non-réengagement de dix enseignants. Par ailleurs, six autres professeurs ont été placés sur la liste de

mise en disponibilité et seront affectés à la suppléance régulière, ce qui devrait leur fournir de l'emploi pour presque l'année entière.

Assemblée spéciale

Dans un autre ordre d'idée, la Commission scolaire annonce pour ce soir à 21 heures à la salle du conseil la tenue d'une assemblée spéciale convoquée par quatre représentants des comités de parents et des comités d'écoles de la locale.

Lors de cette assemblée, à laquelle la population est invitée, les conseillers seront soumis à l'étude de quatre recommandations retenues par les deux comités suite à la première assemblée spéciale tenue le 13 mars dernier.

Ces recommandations, qui touchent la politique de mutation des principaux d'écoles, sont l'appui massif au comité de l'école Notre-Dame-du-Rosaire concernant la mutation du Frère Charles Dionne, le non-respect du délai normal applicable à la politique des mutations, une demande pour que les comités de parents soient davantage consultés sur cette question et une présentation d'appui de toutes les écoles aux parents qui s'impliquent dans la vie scolaire.

DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION

secrétaire du maire de Drummondville, Me Jacques Dionne, qui devait faire partie du voyage à Régina, ne fera pas partie de la délégation. Me Dionne n'a donné aucune précision sur ce changement.

Finalement, le maire de Drummondville-Sud, Me Gilles Gagnon, a déclaré hier à la Tribune qu'il est encore incertain à savoir s'il ira à ce congrès ou non, surtout pour des questions d'agenda personnel et d'organisation de son bureau d'avocat. On sait qu'il a été délégué par son conseil de ville comme observateur à ce congrès, en vue de la fusion des deux villes qui doit en principe se faire dans les prochains mois, de façon à ce qu'il prenne connaissance du fonctionnement de cet organisme pan-canadien puisque, cela est possible, il pourrait être délégué officiel l'an prochain ou dans les années à venir.

Projet de construction de 105 condominiums

VICTORIAVILLE (DG) — M. J. Roland Paris a profité d'une conférence de presse qu'il donnait pour annoncer l'acquisition d'un matériel électronique et l'inauguration de locaux rénovés, pour annoncer un projet de construction de 105 condominiums.

M. Paris a précisé que le projet qui nécessitera des investissements de \$3,000,000 débuterait à l'automne 1981 et serait échelonné sur trois ans.

Les condominiums seront situés à proximité du club de golf sur un ancien terrain des frères du Sacré-Cœur.

M. Paris a refusé de donner d'autres indices sur son projet. Il a toute-

Actuellement à Victoriaville et Arthabaska, de poursuivre M. Paris nous manquons de maison pour la vente. Habituellement à cette période de l'année nous avons en disponibilité de 250 à 400 maisons et actuellement nous en avons à peine 200.

M. Paris est cependant d'avis que cette situation est temporaire. Il prévoit que d'ici deux à quatre mois quelques 400 familles seront obligées de vendre leur propriété à cause du re-

nouvellement des hypothèques.

Pour le salaire, de poursuivre M. Paris, les taux d'intérêt sont beaucoup trop élevés. De plus, il y en a beaucoup qui n'avaient pas prévu l'augmentation des taxes. Il ne faut pas oublier que le coût du logement ne doit pas gruger plus de 30 pour cent du revenu.

Par ailleurs, M. J. Roland Paris a mentionné que les propriétés se vendent nettement au-dessus de la valeur inscrite au nouveau rôle d'évaluation de la ville de Victoriaville.

Selon le nouveau rôle d'évaluation les propriétés sont évaluées à 97 pour cent de leur valeur réelle, de mentionner M. Paris. Pourtant nous vendons en moyenne les maisons à 20 pour cent au-dessus de la valeur inscrite au rôle.

Finalement M. Paris a révélé qu'on réussissait une transaction à tous les 25 clients et que pour que le marché de l'immobilier soit vraiment intéressant il faudrait idéalement que les gens changent de maison à tous les quatre ans.

Par ailleurs, M. J. Roland Paris a mentionné que les propriétés se vendent nettement au-dessus de la valeur inscrite au nouveau rôle d'évaluation de la ville de Victoriaville.

Selon le nouveau rôle d'évaluation les propriétés sont évaluées à 97 pour cent de leur valeur réelle, de mentionner M. Paris. Pourtant nous vendons en moyenne les maisons à 20 pour cent au-dessus de la valeur inscrite au rôle.

Finalement M. Paris a révélé qu'on réussissait une transaction à tous les 25 clients et que pour que le marché de l'immobilier soit vraiment intéressant il faudrait idéalement que les gens changent de maison à tous les quatre ans.

Par ailleurs, M. J. Roland Paris a mentionné que les propriétés se vendent nettement au-dessus de la valeur inscrite au nouveau rôle d'évaluation de la ville de Victoriaville.

Selon le nouveau rôle d'évaluation les propriétés sont évaluées à 97 pour cent de leur valeur réelle, de mentionner M. Paris. Pourtant nous vendons en moyenne les maisons à 20 pour cent au-dessus de la valeur inscrite au rôle.

Finalement M. Paris a révélé qu'on réussissait une transaction à tous les 25 clients et que pour que le marché de l'immobilier soit vraiment intéressant il faudrait idéalement que les gens changent de maison à tous les quatre ans.

Par ailleurs, M. J. Roland Paris a mentionné que les propriétés se vendent nettement au-dessus de la valeur inscrite au nouveau rôle d'évaluation de la ville de Victoriaville.

Selon le nouveau rôle d'évaluation les propriétés sont évaluées à 97 pour cent de leur valeur réelle, de mentionner M. Paris. Pourtant nous vendons en moyenne les maisons à 20 pour cent au-dessus de la valeur inscrite au rôle.

L'électronique vient en aide à l'immobilier

VICTORIAVILLE (DG) — La Maison J.R. Paris et associés courtiers Inc. a mis un pied dans l'électronique en devenant la deuxième du genre au Québec, l'autre est à Hull, à acquérir un ordinateur Basic Four de MAI Canada.

Le système couvre toutes les opérations immobilières de l'entreprise, y compris la gestion des dépôts en fiducie, les inscriptions, les ventes, les rapports d'analyses des inscriptions et des ventes, la recherche sélective d'inscriptions et l'analyse du marché.

L'acquisition de cet appareil, de mentionner M. Paris, saura non seulement nous ouvrir l'accès à toute une masse appréciable de renseignements, concernant le domaine de l'immobilier mais aussi saura stimuler, l'innovation au point de vue des méthodes de vente ce qui logiquement devrait donner des résultats très posi-

tifs en ce qui a trait au rendement de l'entreprise et par extension, assurer à notre clientèle une satisfaction plus complète.

M. Paris a expliqué que c'est l'évolution économique de la région des Bois-Francs, tout comme celle du Québec au cours des dernières décennies qui a augmenté le besoin de services spécialisés dans différents domaines.

"Aujourd'hui, nous sommes à l'avant-garde; mais dans cinq ans toutes les agences qui voudront survivre dans un marché de plus en plus compétitif devront s'orienter vers un système comme celui que nous inaugurons", de mentionner M. Paris.

"A l'aube des années quatre-vingt, c'est la capacité compétitive, professionnelle, le dynamisme de son équipe et la qualité de ses services que repose l'avenir d'une entreprise de courtage immobilier.

Vente Gala

20^e ANNIVERSAIRE

du 21 avril au 16 mai 1981

meubles prestige

Circulaire, p. 2

Circulaire, p. 3

Circulaire, p. 15

Circulaire, p. 16

Circulaire, p. 5

Circulaire, p. 16

A gauche, unité mural en 3 sections, fini érable, comprenant une étagère bureau-bar (\$259), une bibliothèque ouverte (\$169) et une bibliothèque 2 portes (\$219).

Au centre, salle à manger de la Collection Élegance, en érable massif poli à la main, comprenant une table ronde extensible à piedestal, et 4 chaises-baguettes. PRIX GALA: \$959.

Le buffet, la huche, l'armoire de coin et la chaise-capitaine sont également disponibles.

À droite, ensemble de salon de style contemporain signé SKLAR. De couleur rouille, cet ensemble comprend le sofa et le fauteuil. La causeuse est également disponible. PRIX GALA: \$779.

A gauche, élégant fauteuil inclinable à construction robuste et recouvert de tissu et cuir. PRIX GALA: \$209.

À droite, laveuse et sècheuse automatiques FASCINATION, exclusif à Prestige.

A Laveuse FASCINATION PLA-325, 2 vitesses, 3 températures d'eau, cycle normal, délicat et pli permanent. Garantie de 10 ans sur la transmission et de 2 ans sur les pièces et la main d'œuvre. PRIX GALA: \$495.

B Sècheuse FASCINATION PDE-325, cycle normal, délicat et pli permanent, tambour fini acrylique, filtre à charpie dans la porte. Garantie de 2 ans sur les pièces et la main d'œuvre. PRIX GALA: \$310.

*Supplément de \$10 sur la couleur amande.

FASCINATION

SHERBROOKE
Bureau & Bureau Inc.
600 ouest, rue Galt
569-9585

EAST ANGUS
Luc Gosselin Inc.
75, rue Angus
832-2700 832-2727

WINDSOR
J.H. Morin & Fils Ltée
79, rue St-Georges
845-2734

MAGOG
Les Enchères Stanley Inc.
158, rue Stanley
843-2649

ASBESTOS
La Maison du Meuble Bureau Inc.
566, 1ère Avenue
879-7105

Associés à
EUROPE MEUBLES

chez votre marchand de meubles

prestige

4 enfants carbonisés dans une maison près de Cookshire



Les quatre petits corps reposaient près du mur d'une chambre, à une extrémité de la maison mobile de 68 pieds de longueur.

Un pilote d'avion a donné l'alerte

CANTON D'EATON (Isp) — "C'est quelque cinq minutes après que l'opérateur-radio de l'aéroport de Sherbrooke a dit apercevoir de la fumée au sud de la piste d'atterrissage que j'ai survolé le lieu de l'incendie. A travers une épaisse fumée, j'ai alors pu voir des flammes s'élever tout autour de la maison et même qu'à certains endroits la pelouse brûlait."

Il était 9 h 08 quand M. Benoit Drouin, un pilote commercial, a survolé et localisé le lieu de l'incendie de la maison mobile qui a causé, hier, la mort de quatre jeunes enfants. "J'ai immédiatement communiqué avec l'opérateur-radio de l'aéroport pour lui donner les coordonnées afin qu'il alerte les pompiers de Cookshire et la Sûreté du Québec."

M. Drouin croit que le feu aurait peut-être débuté 10 ou 15 minutes plus tôt. Il établit ainsi l'heure du début de l'incendie en se basant sur l'étendue des flammes au moment de son survol et du temps qui a dû s'écouler pour que la fumée attire l'attention de l'opérateur-radio.

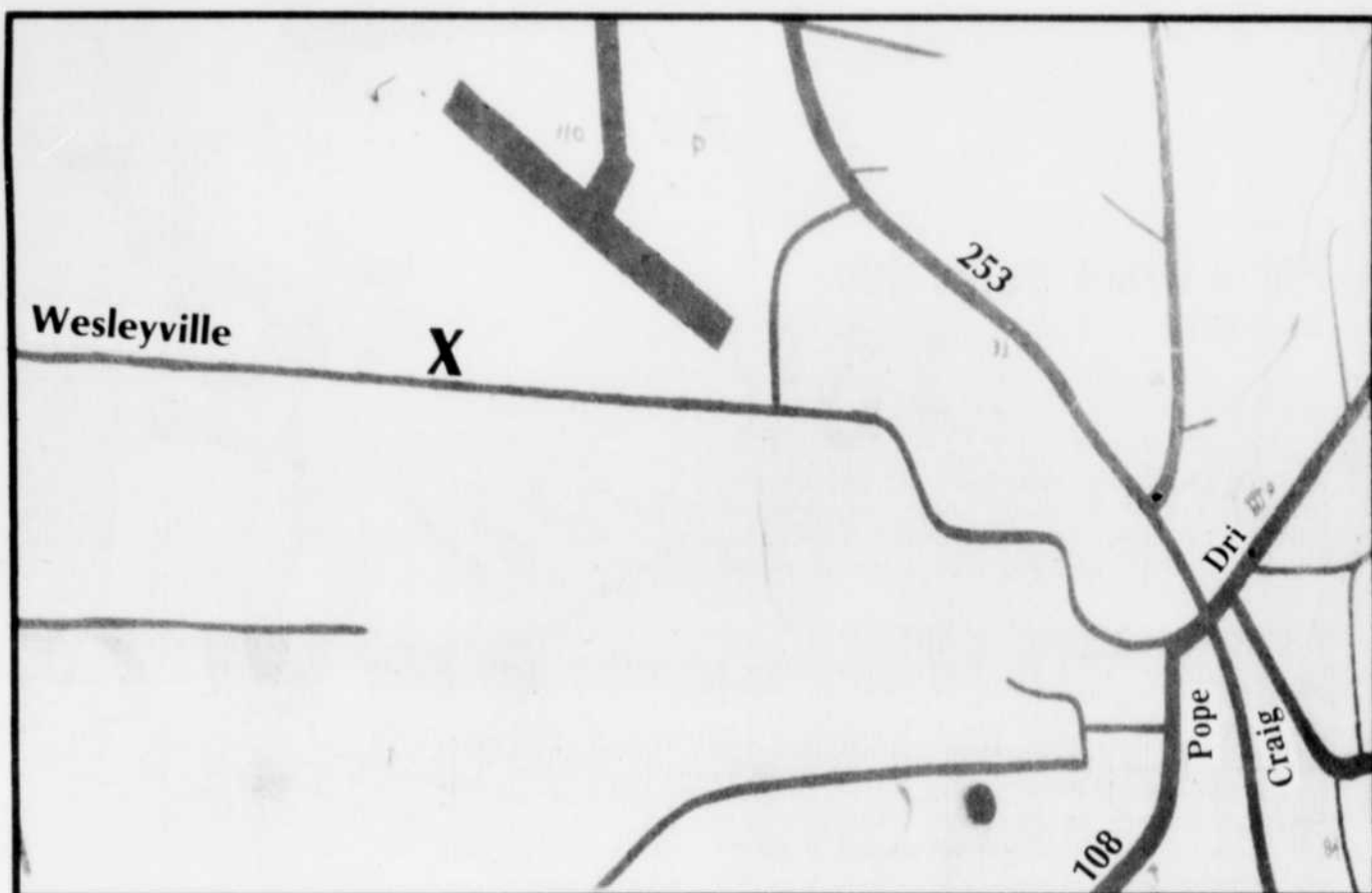
Quand il a entendu le message de l'opérateur-radio, M. Drouin était à sortir des hangars les avions de la compagnie Commandair Inc.

Si du haut des airs, M. Drouin a pu distinguer que le feu ravageait une maison, il dit cependant n'avoir vu personne à proximité du lieu de l'incendie, si ce n'est d'un lourd camion qui était engagé dans l'entrée du terrain.

"Et, compte tenu de l'isolement de cette maison sur le chemin Wesleyville, j'ai pensé que c'était un chalet non-habité qui était alors la proie des flammes," a-t-il indiqué avant d'ajouter qu'il n'a cependant pu distinguer que la maison en flammes était une maison mobile.

Par ailleurs, M. Drouin a démenti toute rumeur voulant qu'il ait vu une explosion. "Cette rumeur est sans fondement. De l'aéroport, je n'ai vu que de la fumée."

Benoit Drouin est âgé de 21 ans. Ce pilote commercial est natif de Magog et réside à Sherbrooke depuis peu.



Le X marqué sur le chemin de Wesleyville du Canton d'Eaton indique approximativement le terrain où se trouvait la maison mobile qui a été rasée par les flammes hier matin.

3 trappeurs ont porté secours aux deux mères

COOKSHIRE (YR) — M. Lucien Desilets, du 30, rue Hall, à Sherbrooke, a raconté comment il s'était retrouvé par hasard, avec deux de ses amis, sur les lieux de la tragédie de Cookshire, hier matin, et comment il avait eu l'occasion de porter secours à Mmes Lucienne Beaudoin et Colette Roy.

"Je suis un trappeur, de raconter M. Desilets, et je me rendais étendre des pièges avec deux compagnons, dit-il, quand nous avons rencontré deux femmes qui criaient sur le chemin."

"Après avoir été mis au courant de l'incendie, dit-il, nous nous sommes rendus à la maison mobile, en laissant

les deux femmes là, pour voir s'il y avait possibilité de sauver les enfants."

"Quand nous avons constaté qu'il n'y avait rien à faire pour les enfants, dit-il, j'ai laissé mes deux compagnons près de la maison en feu et je suis retourné sur le chemin, à quelques distances de là, pour ramasser les deux femmes et amener ces dernières chez les médecins."

"Là, dit-il, j'ai fait monter les deux personnes dans mon camion et j'ai conduit ces dernières chez un médecin de Cookshire, qui m'a référé au CLSC, n'ayant pas chez lui ce qu'il fallait pour prodiguer les soins nécessaires."

Avant, M. Desilets avait laissé son camion à ses deux amis, MM. Gilles Massé, de Cookshire, et Loïselle, d'Ascot Corner, ces derniers se sont occupés de contacter d'avertir la Sûreté du Québec et les pompiers, qui n'ont d'ailleurs pas tardé à se rendre sur les lieux.



(Photo La Tribune par Yvon Rousseau)

Les pompiers de Cookshire ont travaillé dur pour combattre l'élément destructeur, mais ils ont éprouvé certaines difficultés à se procurer de l'eau.

Les mères traitées pour brûlures et choc nerveux

COOKSHIRE — C'est pour un violent choc nerveux et des brûlures au deuxième degré aux mains, aux bras et au dos que Mme Lucienne Beaudoin a été traitée hier matin au point de service de Cookshire du CLSC Fleur de lys.

Par ailleurs, Mme Colette Roy, qui était également dans la maison mobile du chemin Wesleyville quand s'est déclaré le funeste incendie, a été soignée pour un choc émotif.

Les deux femmes venaient de perdre chacune un enfant dans ce sinistre qui a causé la mort de quatre enfants de moins de cinq ans. C'est en tentant vainement de sauver les enfants que Mme Beaudoin s'est infligée ses brûlures.

Mmes Beaudoin et Roy ont été conduites au local du CLSC par M. Lucien Desilets, un chasseur qui les a rencontrées à quelque distance de la maison en flammes.

Au dire du Dr Reine Lemire qui a soigné Mme Roy, les deux jeunes femmes étaient grandement bouleversées à leur arrivée au CLSC.

Et, lors d'une entrevue, le Dr François Morin qui a prodigué les premiers soins à Mme Beaudoin, a indiqué qu'en après-midi sa patiente a été conduite par des membres de sa famille au Centre hospitalier St-Vincent de Paul. "Elle n'a pas été hospitalisée et les médecins ont simplement refait les pansements qui couvraient déjà ses brûlures."



(Photo La Tribune par Yvon Rousseau)

Le chef des pompiers, M. Benoit Bourque, dirigeait les opérations.

La municipalité ne dispose d'aucun équipement pour combattre les incendies

Le Canton d'Eaton doit se doter d'un camion citerne, estime le maire Landry

CANTON D'EATON (Isp) — M. Bertrand Landry, maire de la municipalité du Canton d'Eaton, croit que l'incendie d'hier qui a causé la mort de quatre jeunes enfants justifie que les membres de son conseil se penchent à nouveau sur la nécessité de doter le Canton d'Eaton d'un camion citerne.

"Il ne faut pas lier la mort de ces enfants à un manque d'eau. Toutefois, je crois que nous devrions acquiescer un tel camion avant que nous ayons à expliquer un désastre quelconque à cause de son absence," a souligné M. Landry qui a d'ailleurs déploré la mort de ces jeunes enfants et offert toute sa sympathie à leurs parents.

Depuis sept ans qu'il occupe le si-

ège de la mairie du Canton d'Eaton, M. Landry n'a pas souvenance qu'un tel événement tragique se soit produit dans sa municipalité.

Si le maire du Canton d'Eaton s'est montré préoccupé par cet événement tragique c'est que maison mobile du chemin Wesleyville qui a été, hier, la proie des flammes se trouve dans les

limites du territoire de sa municipalité.

La municipalité du Canton d'Eaton ne dispose d'aucun équipement pour combattre les incendies. Une entente intermunicipale lui permet de compter sur le service d'incendie de la ville de Cookshire qui ne possède qu'un seul camion.

Le Canton d'Eaton a un caractère rural et il n'est pas question de doter nos 82 milles de chemins de terre d'un système de bornes-fontaines. Aussi, je crois que notre municipalité devrait

faire un effort financier et acheter un camion citerne.

La maison mobile qui a été détruite par les flammes se trouvait à quelque cinq milles de Cookshire et, à vol d'oiseau, à un demi-mille de l'aéroport de Sherbrooke. La municipalité du Canton d'Eaton s'étend sur 10 milles carrés, entoure totalement la ville de Cookshire, touche à trois faces des limites de Sawyerville et trouve ses limites aux Cantons d'Ascot, de Newport et de Westbury et aux municipalités de Martinville et de Clifton.

SUPER SPECIAL

RCA



26" Modèle 1981



Prix sugg. \$869.95
SPÉC.
\$679.
Garantie de 3 ans
pièces et main-d'œuvre

GER-620
GER-630

• 100% transistorisé

• syntonisation électronique, etc.

Acceptons votre TV en échange.

Vaillancourt TV

1030 est. rue King
Sherbrooke
Tél.: 567-4074



UN ACCESSOIRE ELECTRIQUE OU UN PARFUM LUI FERA CERTAINEMENT PLAISIR!



Fer à friser polyvalent

Rég. 18.98

16⁹⁷
ch.

A- Fer à friser "Lady Kenmore"® polyvalent. Comprend un tube 3/4", un tube 1/2", pour cheveux courts ainsi qu'une brosse chauffante. Modèle à bout anti-chaud, cordon pivotant. Instructions incluses. 125V. #60089.

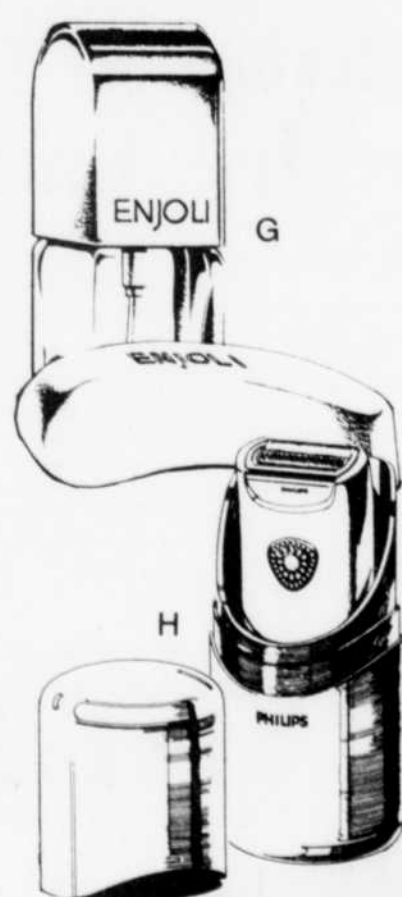
Séchoir à poignée inclinable

19⁹⁷
ch.

B. Position intermédiaire pour support et à plat. Puissant, compact, léger bivoltage 110/220 volts. 2 températures, 2 vitesses avec étui pratique. Instructions incluses. #59305.

Chantilly

C- Avec tout achat de \$6. et plus de produits Chantilly vous recevrez en boni un shampoing pour le corps 300ml.
(SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES)



Cadeau boni de "Enjoli"

G. Avec tout achat de produits Enjoli chez Sears, vous obtiendrez un savon Enjoli de 100 g.

Rasoir pour dames "Ladybug"®

Rég. 32.88

29⁹⁷
ch.

#61037

H.
- De luxe
- Interrupteur marche/arrêt
- Grille pour un rasage de près
- Emploi universel 115/230 volts

Sauna facial "Lady Kenmore"®

20⁹⁸
ch.

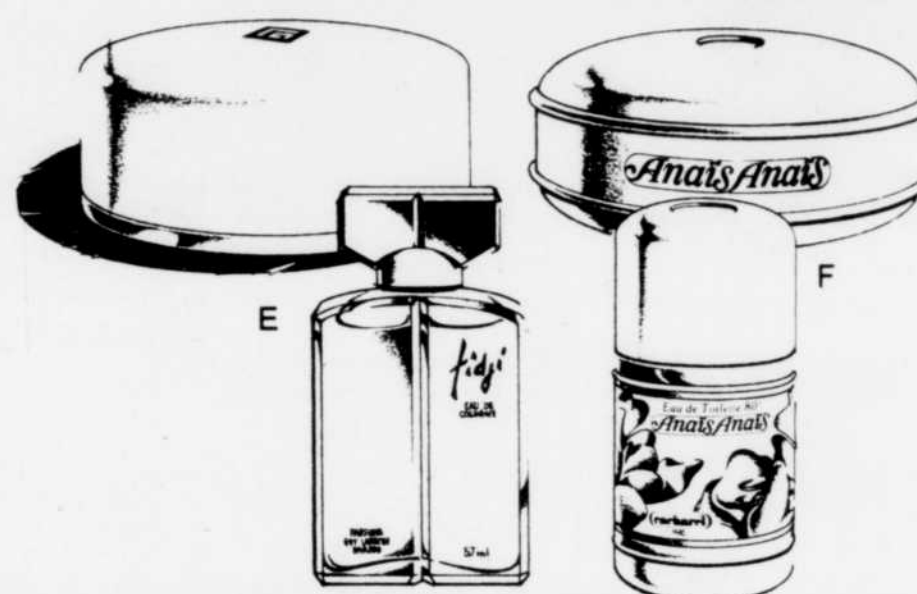
Vapeur douce nettoie et hydrate l'épiderme en profondeur. Modèle à voyant de branchement pratique. Instructions incluses. #62095.



Offre de Faberge®

J. Avec tout achat de produits Babe chez Sears, vous pouvez vous procurer un ensemble de jogging pour seulement

21⁰⁰
ch.



Miroir à 3 faces

d- Miroirs latéraux réglables. 2 faces: grossissante et ordinaire. 4 réglages d'éclairage; maison, bureau, soir, extérieur pour réussir un maquillage parfait. 110v. #62075. Rég. 44.98

39⁹⁷
ch.

Ensemble "Fidgi"®

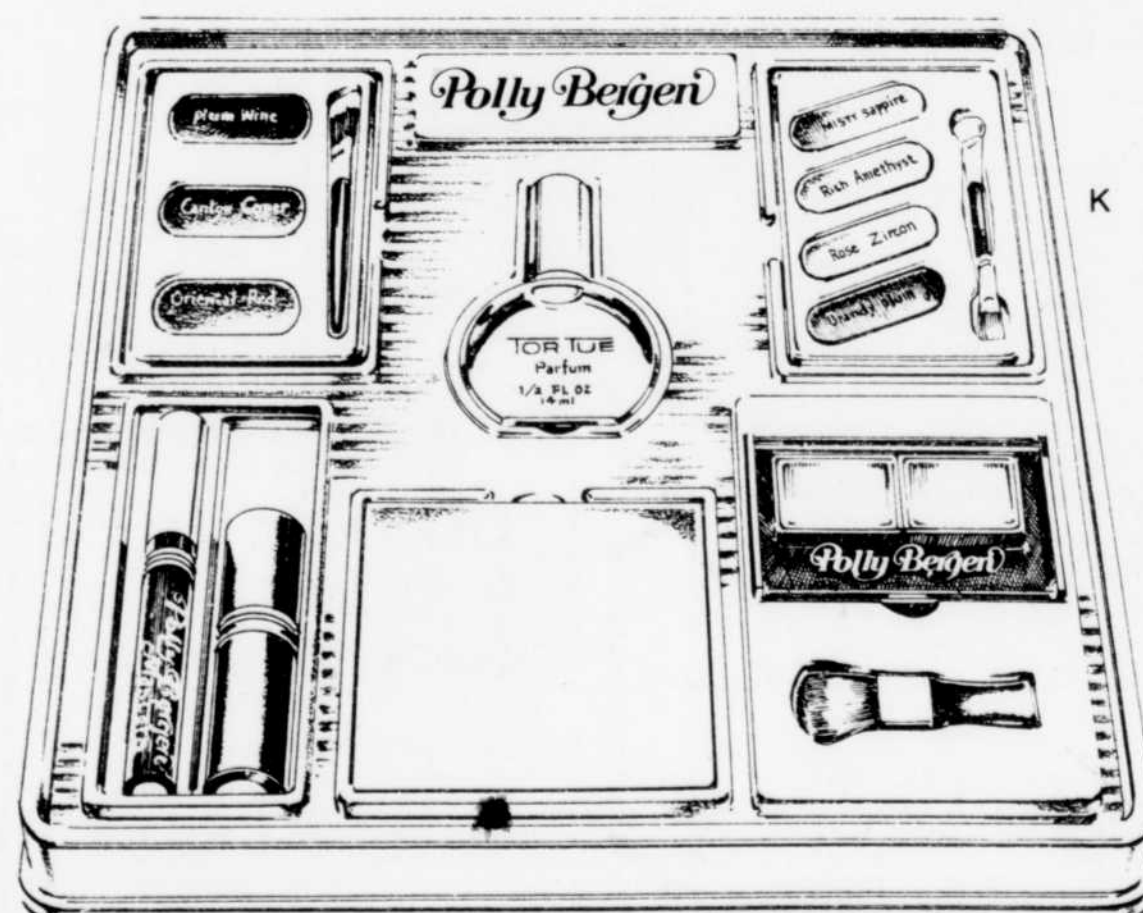
e- De Guy Laroche, comprenant eau de cologne 57 ml, 50 g. de poudre pour le corps.

\$15. ch.

"Anais Anais" de Cacharel®

F. Comprendant 50 ml eau de toilette en atomiseur, 1 savon 100 g.

19⁹⁵
ch.



Super valeur!

Ensemble de cosmétiques "Polly Bergen"® exclusif à Sears

8⁹⁵
ch.

Comprend: 4 ombres à paupières avec applicateurs, 3 brillants à lèvres avec applicateur, mascara brun/noir, rouge à lèvres, 2 fards à joues avec applicateur, 1/2 oz. parfum "Tortue" et un pratique miroir.

Rayon 8 - Cosmétiques
Magasinage sur place seulement.

Les mentions "Rég." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Centre commercial Carrefour de l'Estrie à Sherbrooke, ouvert de 9.30 à 17.30 du lundi au mercredi, jusqu'à 21.00 le jeudi et le vendredi et de 9.00 à 17.00 le samedi. Prix en vigueur du 22 au 25 avril 1981 inclusivement. Appelez le service de commandes téléphoniques 563-9770.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Vivre en 81

Le Pape apporte son soutien à une campagne qui vise à interdire l'avortement en Italie

par Samue Koo

ROME (AP) — Le pape Jean-Paul II a engagé son prestige et son autorité en apportant un soutien indirect mais clair à une campagne en vue d'interdire l'interruption de grossesse en Italie.

Un référendum sur la question doit avoir lieu le 17 mai. Ce sera le premier test de l'aptitude du pape à transformer en suffrages l'immense popularité et influence dont il jouit. Un récent sondage l'a dépeint comme

l'homme le plus puissant d'Italie.

Deux propositions seront soumises aux électeurs. La première, présentée par le 'Mouvement pour la Vie', qui soutient l'Eglise, tend à limiter la loi actuelle et à interdire l'avortement, sauf si la santé physique de la mère est en danger. L'autre, qui émane du Parti Radical, tend, au contraire, à étendre la loi votée il y a trois ans, de façon à permettre des avortements en dehors des cliniques d'Etat, à autoriser les mineures de moins de 18 ans à se faire avorter sans consentement parental et à autoriser l'avortement pratiquement à la demande, passé les 90 premiers jours de la grossesse.

Pour être adoptée, il faudrait qu'une ou l'autre proposition obtienne la majorité et que plus de 50 pour cent des électeurs votent. En théorie, il est possible que les deux propositions puissent être adoptées.

La loi italienne sur l'avortement est une des plus libérales du monde industrialisé occidental. Votée en mai 1978, malgré une vigoureuse opposition du Vatican et des démocrates-chrétiens, elle permet à une femme de plus de 18 ans de se faire avorter gratuitement dans une clinique d'Etat, au cours des 90 premiers jours de la

grossesse, si la naissance de l'enfant est susceptible de "compromettre son bien-être économique, social, familial ou psychologique".

Après les premiers 90 jours, l'interruption de grossesse n'est autorisée que si la grossesse ou la naissance menace sérieusement la vie de la mère ou si l'accouchement présente un risque pour la santé mentale ou physique de la mère.

Attentive aux desirs du Souverain Pontife, la Conférence épiscopale italienne a donné son approbation à la proposition anti-avortement, bien qu'elle soit en deça de la position officielle de l'Eglise, opposée à l'avortement dans la quasi-totalité des cas.

Le Mouvement pour la Vie souhaitait, au début, une proposition plus restrictive qui aurait fait de l'avortement un crime, sauf lorsque la vie de la mère est en danger. Mais la Cour

constitutionnelle s'est prononcée contre la proposition, estimant qu'elle aurait signifié un "retour quasi-total" à la loi de l'époque fasciste qui interdisait l'interruption de grossesse et qui fut abrogée comme anti-constitutionnelle, en 1975.

Le pape n'a pas évoqué spécifiquement le référendum, mais dans la plupart de ses déclarations, depuis six mois, il a pris la défense de l'enfant à naître, dénonçant l'avortement comme "l'assassinat d'une créature innocente".

Ses adversaires affirment que mettre l'avortement hors-la-loi ne le supprimera pas.

"L'avortement n'a pas commencé avec la loi sur l'interruption de grossesse. Même si l'on abroge la loi, l'avortement continuera. La conscience catholique doit s'en souvenir", a déclaré Adriana Seroni, une dirigeante

du Parti Communiste.

On ne s'attend toutefois pas à ce que la proposition des radicaux passe, car les grands partis de gauche, dont les communistes et les socialistes, sont favorables au maintien de la loi présente.

Aucun sondage n'a été publié sur le soutien dont jouit la proposition du Mouvement pour la Vie. Mais certains analystes pensent que le scrutin sera très serré et que les partisans de l'avortement l'emporteront de peu.

Les dirigeants du Parti Démocrate-Chrétien, historiquement liés à l'Eglise, ont fait des commentaires épidémiques en faveur de la proposition anti-avortement.

Mais, d'une façon générale, le parti évite la question — en se souvenant, probablement, de ce qui est arrivé en 1974 lorsqu'il s'agit à l'Eglise, dans une tentative vaine et préjudiciable

politiquement, en vue de faire abroger la loi sur le divorce.

Près de 200.000 avortements légaux sont pratiqués chaque année en Italie (57 millions d'habitants). Mais on estime qu'il y a aussi 600.000 avortements illégaux chaque année et que de 2.000 à 5.000 femmes meurent chaque année des suites d'avortements clandestins.

"Ceux qui pensent et affirment que c'est un problème privé — et qui disent qu'il nous faut défendre le droit strictement personnel de prendre une telle décision — ne pensent pas ni ne disent pas toute la vérité", a déclaré le pape.

"Le problème de la responsabilité vis-à-vis de la vie conçue dans le sein de chaque mère est un problème qui est éminemment social et, simultanément, un problème de chacun et de tous".



Jean-Paul II

Le taux d'alcoolisme augmente plus vite au Québec qu'ailleurs au Canada

MONTREAL (PC) — La consommation d'alcool et le taux d'alcoolisme croissent beaucoup plus rapidement au Québec que dans l'ensemble du pays, selon un rapport confidentiel préparé à l'intention de la Société des alcools du Québec.

Pendant que la consommation d'alcool augmentait de 65 pour cent au Québec entre 1952 et 1977, elle croissait de 25 pour cent dans l'ensemble du pays.

Quant au taux d'alcoolisme, il croissait de 150 pour cent dans la province, contre 70 pour cent pour l'ensemble du Canada.

Le rapport, qui n'a pas encore été rendu public mais dont un journaliste de "La Presse" a pu obtenir copie, souligne d'abord la pénurie de la documentation québécoise sur le sujet et note les difficultés à donner une définition généralement acceptable de l'alcoolisme.

Les indicateurs

Les auteurs du rapport, préparé par la firme CEGIR, examinent les indicateurs de la

"population alcoolique", soit les décès par cirrhose du foie et le niveau de consommation d'alcool par capita.

Au sujet de la cirrhose du foie, les données mondiales les plus récentes remontent à 1974, et le Canada venait au troisième rang (après la Nouvelle-Zélande et la Suède) pour le taux d'accroissement entre 1964 et 1974, avec 81 pour cent, même si en 1974, il occupait le 10e rang pour le taux de mortalité par population de 100.000 habitants.

Et comme la moyenne québécoise était supérieure au taux canadien en 1976 (19,8 par 100.000 habitants, contre 18,9 pour le Canada), on peut en conclure que les Québécois ont fait plus que leur part.

Per capita

Quant à l'accroissement de la consommation per capita, alors que le Canada occupait le 14e rang au monde

avec 3,1 pour cent de 1967 à 1970, il avait grimpé au 6e rang avec 2,6 pour cent pour la période de 1973 à 1976, en grande partie à cause d'un bond de 6,9 pour cent entre 1970 et 1973.

On estimait d'ailleurs à 175.771 le nombre d'alcooliques au Québec à la fin de 1977, et sur ce plan, le Québec vient au 2e rang derrière l'Ontario, et se retrouve aussi au 2e rang ex-aequo avec cette province

(derrière la Colombie-Britannique) avec 4.400 alcooliques par tranche de 100.000 habitants de 20 ans et plus.

On signale...
569-9501
et quelqu'un s'occupe de vous rédiger une belle petite annonce... qui vous rapportera des \$ \$ \$

CAMP D'ETE DE JOUR (10 semaines)

Début: 22 juin 1981

Enfants: 6 à 13 ans

Coût: \$30.00 semaine

Enfants: 3 à 5 ans

Coût: 7.00 par jour (inscription 1 mois à l'avance)

Inscription maintenant

Places limitées.

Tél.: 819-569-7488

L'obtention d'héroïne au moyen de prescriptions de plus en plus difficile

VANCOUVER (PC) — Le Dr Martin Mitcheson, directeur des traitements pour les narcomanes en Grande-Bretagne, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'il était presque impossible pour un narcomane de se procurer de l'héroïne du gouvernement.

On permet à quelques vieux narcomanes de continuer leurs prescriptions, a-t-il dit, mais on oriente les nouveaux venus dans des programmes qui n'utilisent pas de drogues ou bien seulement la méthadone.

Il y a à peu près le même nombre de narcomanes en Grande-Bretagne, qui compte 50 millions d'habitants, qu'en Colombie-Britannique, qui en com-

pte 2,2 millions. Toutefois, le Dr Mitcheson a affirmé que le nombre de narcomanes augmentait sans cesse en Grande-Bretagne.

En Grande-Bretagne, seuls les médecins travaillant dans les cliniques gouvernementales peuvent prescrire de l'héroïne. Il n'y a cependant pas de restriction de ce genre pour d'autres narcotiques, tels que la morphine et la méthadone.

M. Mitcheson a indiqué qu'une politique de prescription libre d'héroïne existait quand la plupart des narcomanes étaient des gens âgés qui avaient développé une accoutumance à des médicaments prescrits contre une maladie.

Mais au cours des années 1960, sont ap-

parus de nombreux héroïnomanes qui utilisaient cette drogue par plaisir. Des 1965, leur nombre doublait tous les 15 mois.

Les lois ont été resserrées en 1968 pour restreindre le nombre de médecins qui pouvaient prescrire l'héroïne, mais cela n'a entraîné qu'une baisse temporaire du phénomène.

M. Mitcheson a souligné que le programme de prescription libre d'héroïne n'avait pas eu les résultats espérés. Plusieurs héroïnomanes bénéficiaient de ce programme utilisaient d'autres drogues, achetaient de l'héroïne en surplus et trempaient dans des activités criminelles reliées au trafic de ce stupéfiant.

NETTOYAGE A LA VAPEUR DE TAPIS ET MEUBLES REMBOURSES

Service professionnel assuré par une main-d'œuvre des plus compétentes.

Aussi: LOCATION DE MACHINE A LA VAPEUR DE RENDEMENT PROFESSIONNEL

TAPIS V.N. Inc.

563-4736 1495 King est. Sherbrooke

OUVERTURE

- Clinique de traitement de varices par injection.

CLINIQUE MEDICO-NUTRITIONNELLE ET PSYCHO-PHYSIQUE DE L'ESTRIE INC.

877 rue Consell, Sherbrooke

Pour rendez-vous,

Tél.: 566-6666

Nouvelle méthode de soins

Avec la nouvelle méthode

GÉROBIO

LE VISAGE: conservera ou retrouvera en partie sa fraîcheur, son ovale, sa texture agréable et souple. Vous aiderez également à l'élimination des imperfections cutanées.

LE BUSTE: vous garderez ou vous retrouverez les proportions et la fermeté de votre poitrine telles que vous les souhaitez.

LE CORPS: resculpture de votre corps. Toutes les imperfections (tissus distendus par des grossesses, amas de cellules mal vascularisées, culotte de cheval etc...) seront améliorées ou éliminées.

MAQUILLAGE et COURS DE MAQUILLAGE

Institut de Beauté de Sherbrooke

55, St-Jean-Baptiste Sherbrooke,

Tél.: 563-1166

CRAVEN "A"

FILTRE MIEUX

pour votre bon goût!

CRAVEN "A", la première famille de cigarettes douces

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — Filtre King Size: "goudron" 12 mg, nic. 0.9 mg. Filtre Régulière: "goudron" 8 mg, nic. 0.5 mg.



Rabais \$30. Phasar à temps pour la fête des Mères

5 jours seulement chez
Sears...
49⁹⁹
ch.

Rég.: 79.99

Elle sera enchantée par l'élégance et par la précision de ces montres à quartz... et vous serez enchanté par le prix! Boîtier, bracelet réglable de ton or jaune.
a-Montre Perma-Lux à éclairage permanent. Affichage continu heure/minute; par bouton poussoir pour mois/date ou seconde. Module et pile garantis 3 ans. 04R 013 120.
b-Montre analogique... un bijou de choix, chez Sears. Cadran ton oeil de tigre lui donne un chic certain. 04R 011 019.
c-Montre chronographe et à réveil en musique par 'Dixie'. Affichage permanent 12 ou 24 h, heure/minutes/jour/seconde; par poussoir date/jour. Chronographe pour temps mort, écoulé, relais au 1/10 s. 04R 013 303.

Faites-lui
une surprise
pour sa
fête



Rabais 25%. Bijoux en perles de culture, toujours les préférées

A l'occasion de la Fête des Mères, ayez une attention tout à fait spéciale et offrez-lui un bijou de choix... en perles de culture véritables. De forme ronde ou baroque, elles sont montées à la main pour un raffinement suprême. Colliers, broches, boucles d'oreilles, pendentifs, bracelets sont tous à des rabais de 25%, maintenant chez Sears.



a-Colliers classiques en perles de 5 1/2-6 mm. Fermoir en argent sterling.
16" de long. 04R 025 311. Rég. \$249.99 **\$187.49**
18" de long. 04R 025 312. Rég. \$319.99 **\$239.99**
30" de long. 04R 025 314. Rég. \$469.99 **\$352.49**
b-Boucles pour oreilles percées, perles 6 mm. Dos, tiges or 10K. 04R 025 325. Rég. \$55.95 **\$41.95**
c-Bracelet 7" en perles 5 1/2-6mm. Fermoir à ressort argent sterling. 04R 025 309. Rég. \$115.00 **\$86.25**
d-Boucles pour oreilles percées, perles de forme baroque 5 mm. Tiges et dos en or 10K. 04R 025 391. Rég. \$59.95 **\$44.95**
e-Chaine 20" or 10K à 9 perles de forme baroque. 04R 025 392. Rég. \$99.95 **\$74.95**
f-Chaine 16" or 10K à 9 perles de forme baroque 4 1/2-5 mm. 04R 025 362. Rég. \$99.95 **\$74.95**
g-Bracelet 7" en or 10K à 5 perles de 4 1/2-5 mm. 04R 025 363. Rég. \$52.95 **\$39.70**
h-Pendentif à perle 5 mm sur chaine 16" or 10K. 04R 025 316. Rég. \$49.95 **\$37.45**
k-Pendentif à perle 5 mm montée sur chaine 16" or 10K. 04R 025 317. Rég. \$69.95 **\$52.45**
m-Broche 'feuille' argent sterling plaqué or. 04R 025 336. Rég. \$49.95 **\$37.45**

Bijouterie-rayon 4

Ça, c'est une aubaine Sears!

Les mentions 'Rég.' ou 'était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears Centre commercial Carrefour de l'Estrie à Sherbrooke ouvert de 9.30 à 17.30 du lundi au mercredi, jusqu'à 21.00 le jeudi et le vendredi et de 9.00 à 17.00 le samedi. Prix en vigueur du 5 au 9 mai 1981 inclusivement. Appelez le service de commandes téléphoniques, 563-9770.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus